



Le Courrier des Glénans

par et pour les Adhérents / février 2025

#119

Spécial Assemblée Générale 2025

Samedi 29 mars 2025

≡ Sommaire



**Rapport
moral 2024**



**Rapport
d'activités 2024**



**Rapport
financier 2024**



**Les candidats
au Conseil d'Administration**



**Informations
pratiques**



En bref ...



Rapport moral 2024

par Marc Olivaux

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année 2024 a marqué une étape importante pour notre association. Nous avons célébré notre reconnaissance d'utilité publique, qui depuis 50 ans atteste de la valeur de notre engagement sociétal et de notre capacité à transmettre les savoirs maritimes à toutes et tous.

Cette reconnaissance, nous la devons à celles et ceux qui, depuis des décennies, ont façonné et enrichi notre association par leur engagement bénévole, leur passion et leur dévouement. Aujourd'hui, c'est à nous de poursuivre cette aventure, d'assurer la pérennité de notre modèle et de préparer l'avenir.

Une année de consolidation et d'innovation

En 2024, nous avons su stabiliser et renforcer notre activité, tout en développant de nouveaux projets. Malgré un contexte parfois incertain, notre association a maintenu une légère progression (+1,1%) de son chiffre d'affaires, signe de la fidélité de nos adhérents et de l'attractivité de nos stages.

Mais au-delà des chiffres, c'est surtout l'engagement collectif qui nous donne des raisons de nous réjouir. Cette année encore, nos bases ont accueilli des milliers de stagiaires, nos encadrantes et encadrants ont poursuivi leur mission avec enthousiasme, et nos bénévoles ont donné sans compter pour faire vivre notre projet associatif.

→ Un engagement bénévole toujours plus fort

Notre modèle associatif repose sur le bénévolat, et nous avons une nouvelle fois constaté combien cet engagement constitue la pierre angulaire de notre fonctionnement.

En 2024, 25 250 journées de bénévolat ont été réalisées, soit une augmentation de 3 850 journées par rapport à l'an dernier. Ces chiffres traduisent une dynamique forte et une mobilisation sans faille.

Nos structures bénévoles, à commencer par le Conseil de l'Encadrement Bénévole (CEB) et les Comités de Secteur, ont joué un rôle clé dans



l'évolution de nos formations et le soutien aux bases. La parution de la 9^{ème} édition du Cours des Glénans, le développement de stages encadrés en anglais et l'accompagnement renforcé des nouveaux moniteurs via des dispositifs comme La Passerelle figurent parmi les avancées majeures portées cette année par nos bénévoles.

→ Des projets structurants pour l'avenir

En parallèle, nous avons poursuivi plusieurs projets de modernisation et d'innovation, qui garantissent la pérennité de notre modèle et permettent d'élargir notre impact :

- **La rénovation de nos infrastructures**, notamment avec la réouverture du Fort Cigogne et les travaux de modernisation de Coz Castel à Paimpol.
- **L'extension de l'expérimentation autour des stages 100 % féminin**, afin d'encourager plus de femmes à se lancer dans la pratique et l'encadrement de la voile.
- **Le projet K.I.S.S.**, qui permet à des lycéens de construire leur propre bateau et de découvrir le monde maritime sous un nouvel angle.

- **L'acquisition de nouveaux bateaux**, garantissant une formation toujours plus efficace et accessible.

Ces initiatives traduisent notre volonté d'innover sans jamais perdre de vue notre mission fondamentale : rendre la mer accessible à toutes et tous.

→ **Agir pour l'environnement, permettre l'accès à la mer au plus grand nombre et encourager l'engagement bénévole.**

Nous avons également poursuivi notre engagement en faveur d'une pratique de la voile plus respectueuse de l'environnement, ouverte à toutes et tous et encadrée par des bénévoles engagés.

D'un côté, **notre Ambition Environnement** nous a permis d'intégrer de nouvelles pratiques écoresponsables, de prendre en main l'optimisation de notre empreinte carbone et de rejoindre le Parcours Océan de la Convention des Entreprises pour le Climat.

De l'autre, **notre Ambition Diversité** a renforcé l'accès aux stages pour des publics éloignés de la mer. Cette année, nous avons accueilli :

- Des jeunes issus de quartiers prioritaires, grâce à des dispositifs de tarification solidaire.
- Des personnes en situation de handicap, notamment via des stages adaptés en partenariat avec des associations spécialisées.
- Des patients en rémission de cancer, à travers le programme Sport Santé Bien-Être, qui permet de retrouver confiance et bien-être par la navigation.

Ces initiatives confirment notre ambition : faire de la voile un espace de rencontre, d'apprentissage et de partage ouvert à toutes et tous comme nous avons pu le réaffirmer en organisant avec nos partenaires, un colloque qui a permis de mettre en lumière la place des femmes dans les métiers de la mer.

Nous l'avons réaffirmé à de nombreuses reprises : aux Glénans, l'engagement bénévole est une finalité en soi, et non un simple moyen de fonctionnement. En 2024, le travail de l'Ambition Bénévolat s'est poursuivi et a permis de consolider les dispositifs tels que par exemple, le Tremplin Monitorat.

Ces engagements s'inscrivent dans la continuité de notre mission : faire de la mer un espace de liberté, de découverte et de respect du vivant.

Nos ambitions pour 2025

L'année qui s'annonce sera marquée par plusieurs défis et priorités stratégiques. Nous souhaitons :

- **Encourager et valoriser l'engagement bénévole,**
en renforçant les dispositifs d'accompagnement et de formation.
- **Réinterroger le fonctionnement de notre gouvernance**
au travers notamment, d'un travail autour des statuts et du règlement intérieur de notre association.
- **Accélérer notre transition environnementale,**
en structurant une démarche bas-carbone cohérente.
- **Continuer à moderniser notre flotte et nos infrastructures,**
pour assurer la meilleure qualité de formation possible.

Remerciements et conclusion

Tout ce que nous avons accompli cette année n'aurait pas été possible sans vous. Grâce à l'engagement de nos bénévoles, salariés, adhérents et partenaires, notre association continue de grandir et de se renouveler.

Les 50 ans de notre reconnaissance d'utilité publique nous rappellent combien notre mission est essentielle. Nous avons la responsabilité de faire perdurer cet héritage, en transmettant notre passion et nos valeurs de vivre ensemble aux générations futures.

Poursuivons ensemble cette aventure, avec enthousiasme et détermination, pour que la mer reste un espace de liberté, d'apprentissage et de convivialité.

**Merci à toutes et tous
pour votre engagement et votre confiance.**



Rapport d'activités 2024

par Fabienne Angaud et Éliane Jean

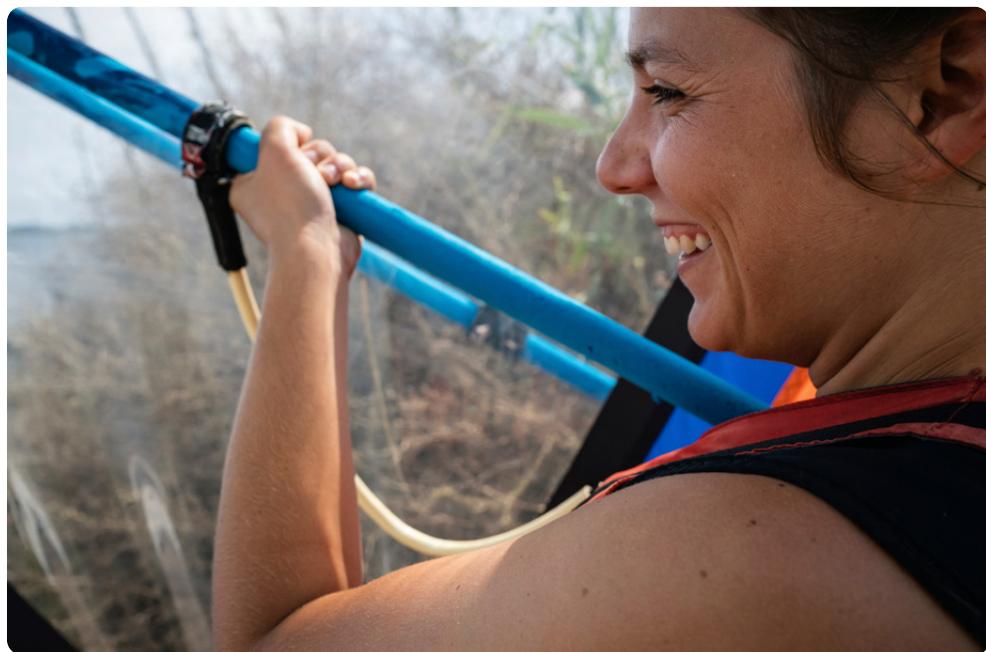


Sommaire Rapport d'activités

- p. 12 Les chiffres d'activité 2024
- p. 17 Quelques éléments marquants du côté des bases
- p. 18 Des nouvelles de la flotte
- p. 19 Des événements nautiques plébiscités
- p. 20 Une communauté toujours enthousiaste
- p. 21 Du côté du bénévolat
- p. 25 Des projets structurants pour l'association
- p. 31 La mer en partage ou les projets à vocation sociale
- p. 33 Formation professionnelle

Après deux années de progression de chiffre d'affaires, 2024 est une année de consolidation. Le chiffre d'affaires des stages s'élève à 12 513 k€, en hausse de 1,1% sur l'année précédente, et les projets sont confortés. Cette année encore, l'engagement de toutes les forces vives de l'association a permis de maintenir le cap et de montrer la force et la vitalité de notre projet associatif.

Le bénévolat est bien vivant grâce à l'engagement sans faille de nos encadrants et encadrantes, aux travaux du Conseil de l'Encadrement Bénévole et à l'implication des Comités de Secteur aux côtés des équipes des bases. Les résultats obtenus nous permettent également, à travers la mise en œuvre de projets et d'actions spécifiques, de jouer le rôle qui est le nôtre pour mieux répondre aux besoins de nos adhérents, innover, protéger nos sites, réfléchir autour des conséquences du réchauffement climatique, et enfin ouvrir nos stages au plus grand nombre.





Quelques éléments significatifs pour cette année 2024

- **Une refonte importante du CQP Initiateur voile** qui se traduit par une augmentation du temps de formation et une révision du ruban pédagogique associé. Une semaine supplémentaire de formation a été créée (FPI étape 2), elle permet un temps de retour d'expérience après les premiers encadrements, du temps de formation dédié à la maintenance, la gestion de groupe, la connaissance des Glénans, dont la valorisation du bénévolat. Cette réforme est une réponse à des attentes exprimées régulièrement et que l'ancien format ne pouvait pas adresser
- **Cette refonte du CQP a eu un impact sur le nombre de monitrices et moniteurs formés en retrait de 6% cette année.** La tendance globale sur ces 3 dernières années reste très satisfaisante, pour mémoire 2023 s'était soldé avec une hausse de 15 % de nouveaux formés. Par ailleurs, les dispositifs incitatifs tels que le maintien du FPI à tarif réduit et la bourse d'aide au monitorat pour les bénévoles engagés demeurent
- Après une augmentation importante en 2023 du nombre d'adhérents bénéficiant du dispositif d'accès à l'offre de stage sous condition de revenu, 2024 est une année de stabilisation
- **La poursuite du déploiement du projet K.I.S.S.** avec la seconde tranche du projet et la livraison des kits aux 5 derniers lycées, portant à 10 le nombre de lycées engagés dans l'aventure de construction de leur bateau
- **La poursuite des stages 100 % féminin en embarqué**
- **La continuité des actions d'éducation, de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

Les chiffres d'activité 2024



→ Répartitions des adhérents

■ **Adultes** / ■ **Juniors**



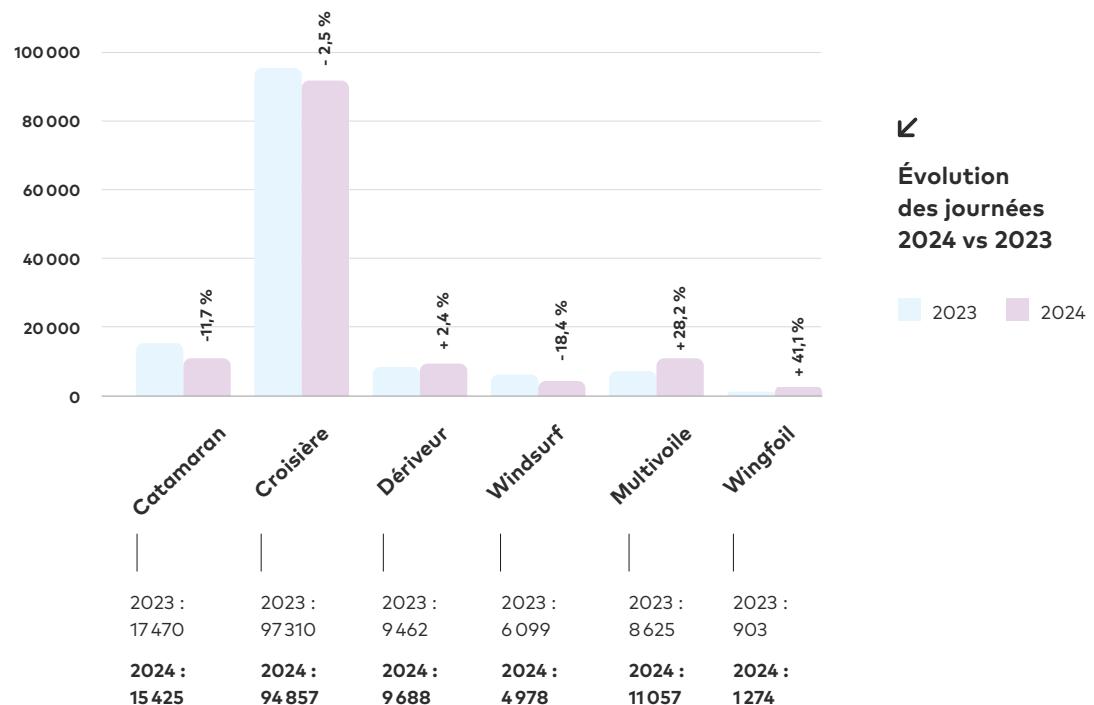
La progression du public junior se poursuit cette année. 23 % c'est 2 points de plus que l'an passé. Ce bon chiffre est tiré par la hausse du volume des scolaires en 2024, le public junior individuel est en légère baisse.

■ Femmes / ■ Hommes

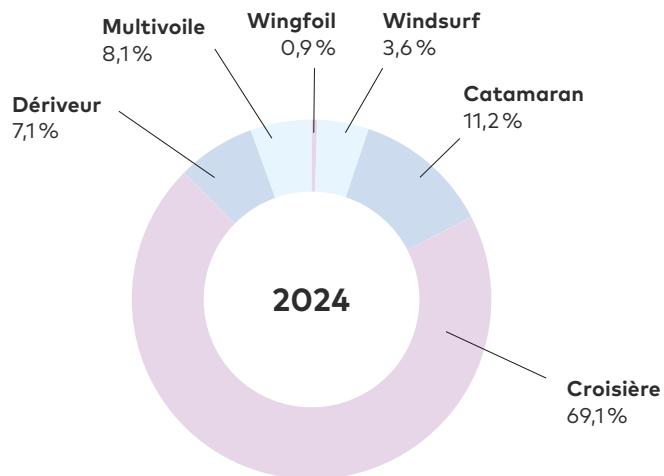


Concernant la répartition stagiaires H/F, le pourcentage de stagiaires féminines progresse chaque année, + 1 % en 2024, soit 6 743 stagiaires féminines vs 6 681 en 2023.

→ Répartition des journées stagiaires par filière

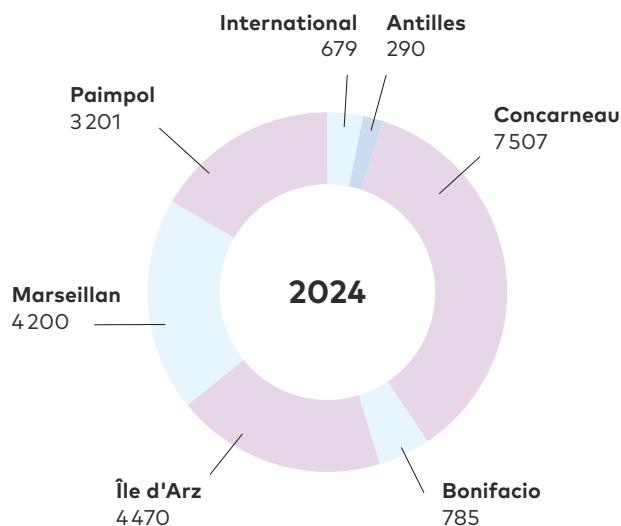


→ Répartition des journées

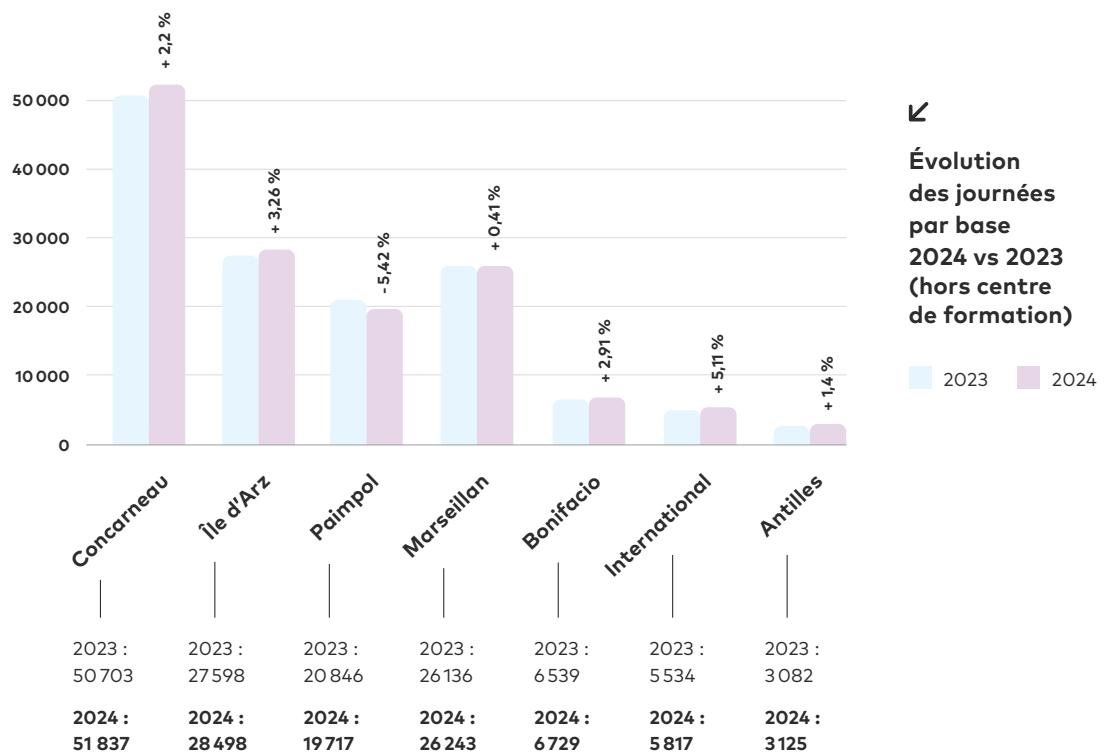


→ Répartition des stagiaires par base

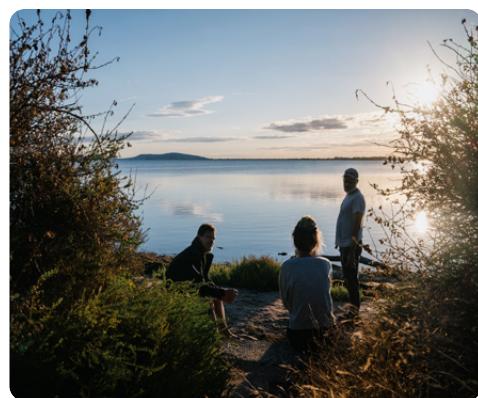
Le nombre de journées stagiaires est en augmentation sur l'ensemble des bases, à l'exception de Paimpol, ce qui s'explique par la fermeture du site de Coz Castel.



Répartition des stagiaires par base (suite)

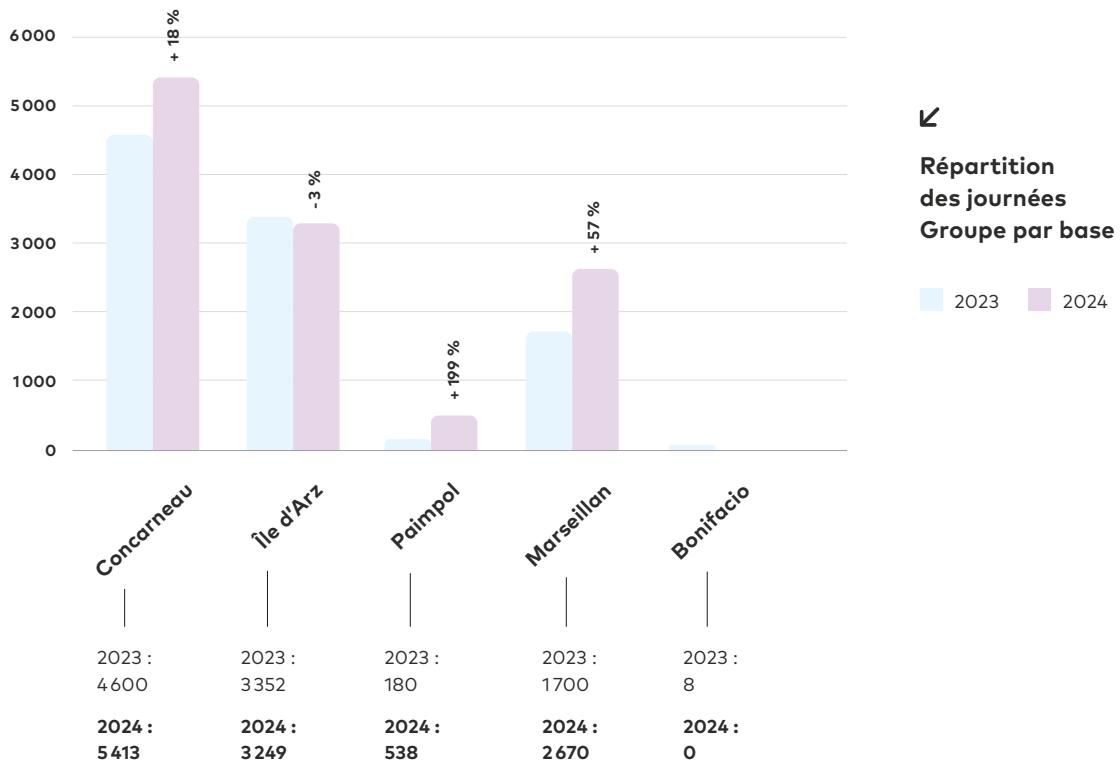


Le nombre de journées stagiaires est globalement stable sur l'année 2024 versus 2023. Au niveau des bases, Concarneau et l'Île d'Arz réalisent une belle année avec une progression respective + 2,2% et + 3,3% permettant de compenser les 1 129 journées manquantes en 2024 sur la base de Paimpol en raison de la fermeture de Coz Castel en travaux.



→ Activité Groupes

L'activité Groupes progresse significativement en 2024, + 20,6 % avec plus de 2 000 journées groupes de plus qu'en 2023. Marseillan arrive en tête des progressions avec 970 journées de plus qu'en 2023, suivi de l'Archipel. Paimpol améliore son score 2023 malgré l'absence cette année de Coz Castel qui ne rouvrira qu'au printemps 2025.



Quelques éléments marquants du côté des bases

L'Île d'Arz a accueilli le retour de la « *bande rouge* » après 15 années d'absence. Ce week-end, organisé en lien avec le CEB pour les monitrices et les moniteurs est plébiscité. À noter également, la base d'Arz a accueilli de mars à juin 2024 la première formation continue en voile légère avec 8 stagiaires pour 8 places offertes. Formation qui a créé des émules, l'un des stagiaires a rejoint ensuite la formation BPJEPS voile multisupports en septembre 2024. Enfin, la base renforce sa flotte « croisière embarquée » au départ de Vannes avec l'acquisition de 2 Dufour 34 d'occasion.

En Corse, 2024 est l'année d'un travail en profondeur pour mieux ancrer la base dans son territoire. Quelques actions concrètes sont à souligner, l'essai de stages scolaires à la journée qui devraient se transformer en 2025 en stage semaine, le soutien à la collectivité par Les Glénans pendant la régate du tour de Corse, les « *after work* » de navigation pour les saisonniers locaux de Bonifacio. Soulignons, qu'à compter de 2025, les bateaux de Bonifacio ne rejoindront plus les Antilles, dont l'Association arrête l'activité sur son modèle actuel.

Du côté de **Concarneau**, 2024 est marquée par la fin des longs travaux de Fort Cigogne et l'inauguration du lieu chargé d'histoire avec l'ensemble des parties prenantes le 12 septembre dernier.

D'avril à juin, l'année 2024 est une année record pour la base de **Marseillan** en termes d'accueil de groupes scolaires, avec des publics variés dont des groupes suisses et anglophones. Côté évènements, la base a participé à l'organisation du 1^{er} colloque des Glénans intitulé « *Quelle place pour les femmes dans les métiers de la mer* » en juin à Montpellier et fêté le 20^{ème} anniversaire du challenge Pluri'elles. 2024 est également pour Marseillan l'occasion de consolider la collaboration avec APS 34 (réinsertion) et d'initier des journées portes ouvertes avec le lycée Champollion sans oublier l'accueil d'un stage de sensibilisation à la navigation « *K.I.S.S* ».

Concernant la base de **Paimpol**, les travaux de rénovation de Coz Castel se sont poursuivis toute l'année. La réception du bâtiment restauré, initialement prévue pour septembre 2024, est décalée de quelques mois et se tiendra en janvier permettant au site d'accueillir à nouveau nos stagiaires dès le printemps 2025. Dans ce contexte, l'île verte a accueilli en 2024 plus de publics qu'initialement prévu, les juniors bien sûr, individuels et groupe, mais aussi des adultes. Le bilan de la seconde année de DSP sur l'île de Bréhat est également très positif.

Le pôle international propose pour la 3^{ème} année une offre variée, du bassin méditerranéen à l'Atlantique nord en passant par la mer du Nord et

la mer Baltique, permettant à nos adhérents de découvrir d'autres horizons et de se réapproprier collectivement une compétence hauturière. Cette année encore l'appétence des adhérents pour ces destinations se confirme. Avec 5 834 journées de navigation en 2024, l'activité progresse de 5,1% sur l'an passé. Cette année, quelques stagiaires ont passé le 80°Nord en navigant dans l'archipel des Svalbard, avec un stage sur place en complément des stages one way pour s'y rendre.

Des nouvelles de la flotte

La collaboration initiée en 2022 avec le chantier « *Marée Haute* » se poursuit. Après la livraison des 4 premières unités en 2023 (2 à Concarneau et 2 à Paimpol), 6 nouveaux Django étaient attendus en 2024 (2 à Marseillan, 2 à Paimpol et 2 à Concarneau). Au fil de l'année le chantier a pris un peu de retard, les 2 dernières unités seront livrées début 2025. Une nouvelle commande de 3 bateaux est en cours pour 2025 dont 2 unités pour Arz.

2024 se termine avec l'acquisition également de 4 bateaux d'occasion, un Grand Soleil et un X-37 pour la base de Paimpol et 2 Dufour 34 pour renforcer la flotte croisière de Vannes.



Des événements nautiques plébiscités

Ces événements nautiques organisés par les Glénans rencontrent chaque année un succès grandissant. En 2024, 6 événements ont ainsi été proposés :

Concarneau	Nombre de bateaux engagés	Nombre de participants (hors équipes Glénans)
17^e Rallye Nautique des Entreprises	20	107
9^e Rallye Nautique des Belges	20	120
8^e Rallye Nautique de la Rentrée	9	49
Fun Cup	-	36

Paimpol

13^e Rallye Nautique de Paimpol	13	69
--	----	----

En 2024, le rallye de Paimpol comptait 2 bateaux de plus qu'en 2023 permettant la progression du nombre de participants (+ 8)

Marseillan

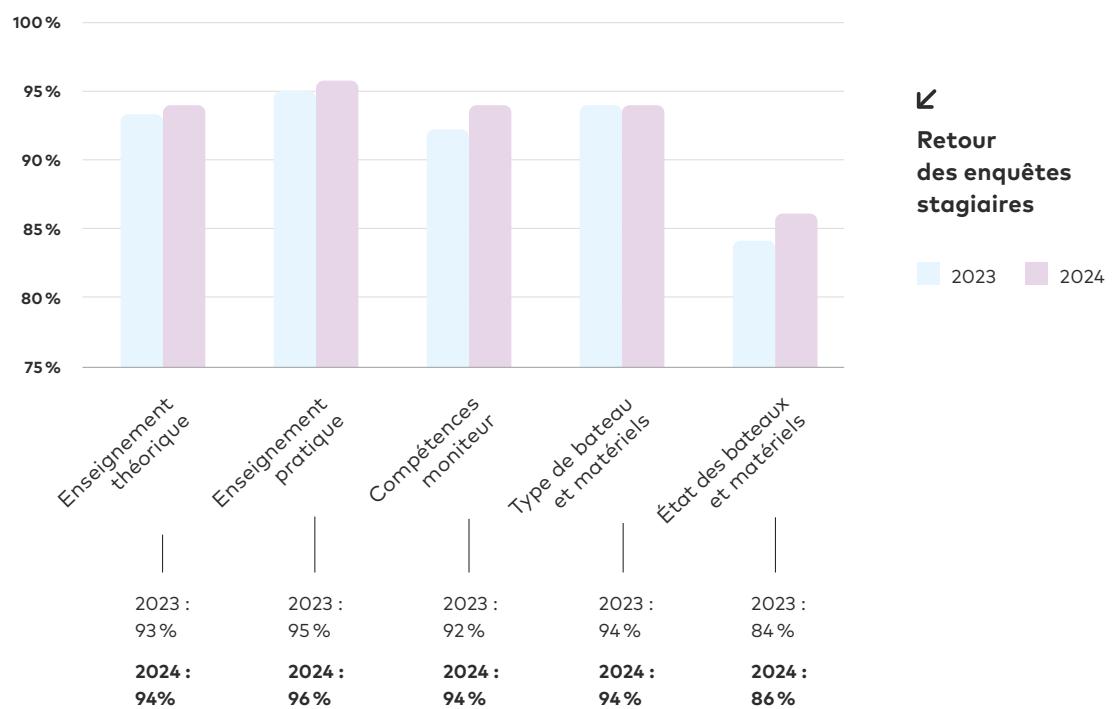
20^e Challenge Pluri'Elles	10	55
---	----	----

En 2024, le Challenge Pluri'Elles a fêté ses 20 ans d'existence.



Une communauté toujours enthousiaste et un plaisir indéniable à venir naviguer aux Glénans

La satisfaction des adhérents ne faiblit pas, et comme en 2023, reste très élevée. La plupart des indicateurs issus des retours d'enquête sont au vert et se situent aux alentours des 93 %. Seul l'état des bateaux est à surveiller.



Du côté du bénévolat

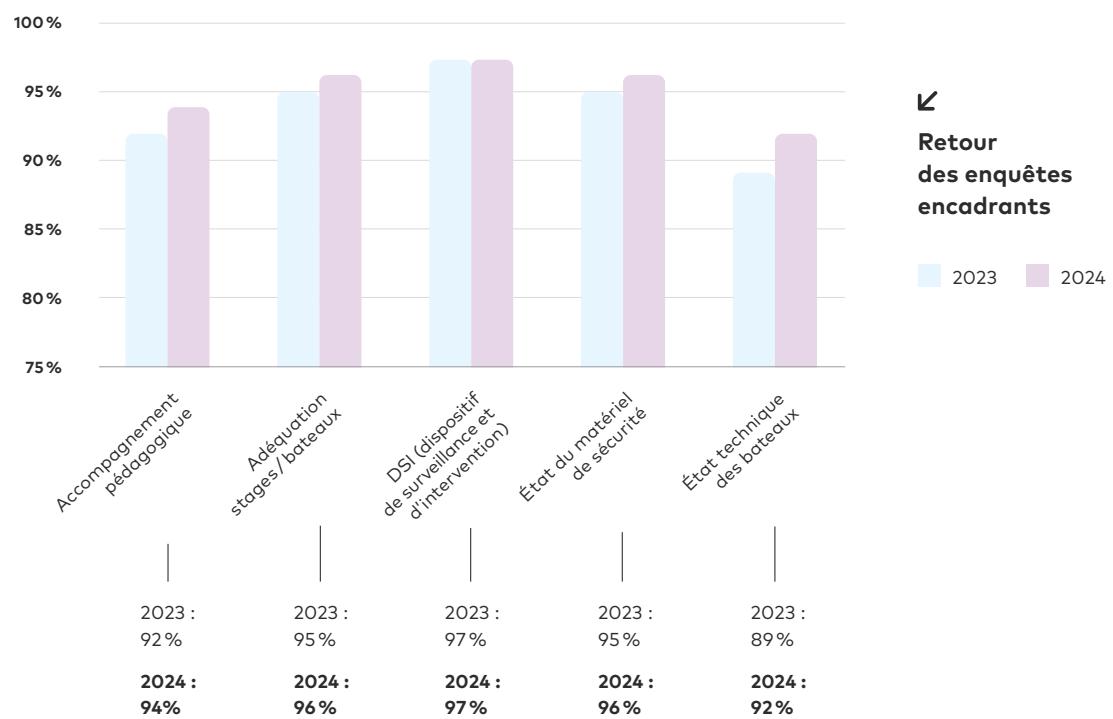
→ La place du bénévolat dans la vie de l'association

Les résultats obtenus cette année sont avant tout le fruit d'un travail collectif de toutes les parties prenantes de l'association. Cependant, cela ne saurait se concrétiser au quotidien sans l'investissement de nos bénévoles, quelle que soit la pierre qu'ils apportent à l'édifice.

Les 25 250 journées de bénévolat réalisées en 2024, tous types de missions confondues (versus 21 420 en 2023), c'est 3 850 journées de plus que l'an passé, qui montrent, cette année encore, la vitalité de notre modèle associatif et la place fondamentale du bénévolat dans le fonctionnement de notre association.

→ L'encadrement des stages

Les moniteurs et monitrices ont été cette année, 973 (955 en 2023) à encadrer sur nos bases, et totalisent 69% de l'ensemble des journées encadrées en 2024 (67,9% en 2023). Par ailleurs, les retours d'enquêtes encadrants actent cette année encore un bon niveau de satisfaction. À noter, l'amélioration des résultats sur les deux points de vigilance 2023, l'accompagnement pédagogique avec une hausse de 2 points et l'état technique des bateaux qui progresse de 3 points.





→ Les instances bénévoles :

• Conseil de l'Encadrement Bénévole (CEB)

L'année 2024 du Conseil de l'Encadrement Bénévole (CEB) a débuté en janvier par le séminaire annuel à Concarneau, un temps fort permettant de réunir les membres du conseil, d'échanger sur les projets en cours et de poser les bases des nouvelles initiatives.

Composé de 30 membres élus et de 30 membres associés, le CEB continue d'incarner un espace d'expérimentation pédagogique et d'accompagnement des encadrants bénévoles. En 2024, il a porté de nombreux projets.

Sur le plan pédagogique, les guides techniques pour la planche à voile et le catamaran, après une relecture approfondie par la communauté des encadrants, ont été diffusés sur les bases. La saison 2024 a également été marquée par la présentation de 6 e-topos, qui ont tiré leur révérence après 5 années d'existence, en décembre 2024.

L'expérimentation de stages en anglais s'est poursuivie avec l'organisation du stage P Coaching in English du 1^{er} au 5 mai à Penfret et de plusieurs stages encadrés en anglais sur les bases. En parallèle, le CEB poursuit ses travaux sur le cursus Glénans de validation des niveaux au sein un groupe de travail mixte pour définir les objectifs et modalités des évolutions à venir.

Le CEB a contribué à l'analyse des statistiques des accidents de 2023. Les initiatives contre les VSS ont également été renforcées avec une session spécifique à la suite d'une plénière du CEB ainsi que la conception d'une série de 4 affiches de prévention actuellement affichées sur les bases.

Le CEB a relancé un événement phare : le week-end de la Bande Rouge du 20 au 22 septembre à l'Île d'Arz, a rassemblé 55 moniteurs et monitrices autour de temps d'échange, de navigation et de perfectionnement technique sur divers supports. Le CEB a également pris part aux travaux des 3 Ambitions et a contribué activement à des projets transversaux avec différents salariés de l'association : le tremplin monitorat, le projet K.I.S.S et le programme Reborn. Ce dernier, destiné à proposer des journées de navigation à des personnes en rémission de cancer, s'est concrétisé grâce à une collaboration entre le Cercle Nautique de Paimpol et les Glénans et fera ses premières sorties au printemps 2025.

Sur le plan de la communication et de la vie associative, le CEB a assuré une présence régulière via la publication de 9 Courriers du CEB et de 22 articles. Un concours a été organisé pour le visuel du t-shirt 2025, mobilisant la communauté autour du thème « *Nature is also blue* ».

L'année 2024 a ainsi été riche en actions et en réflexions, consolidant le rôle du CEB comme moteur de l'engagement bénévole et de l'innovation pédagogique au sein des Glénans.

• **Convention entre la SNSM et les Glénans**

Chaque année des moniteurs croisière des Glénans ayant la qualification World Sailing ont la possibilité de participer à un stage de formation des patrons de vedette de secours en mer au pôle national de la SNSM à Saint Nazaire. L'objectif de cette convention est de permettre les échanges et le partage des techniques de secours et de sauvetage en mer entre les Glénans et la SNSM. Une personne a pu en bénéficier en 2024.

• **Les Comités de Secteur**

Au nombre de 4, les Comités de Secteur contribuent fortement à faire vivre le bénévolat sur les bases. « *Force de proposition et d'étude dans tous les domaines intéressants des Glénans. Par son action, il contribue directement à la vie des bases en lien et en collaboration avec le chef de base* » telle est la mission d'un comité de secteur donnée dans le règlement intérieur de l'association.

Animateurs de la communauté bénévole locale, ils œuvrent en lien étroit avec les équipes de permanents et leurs actions sont multiples.

Que ce soit lors de week-ends réguliers ou de périodes plus longues de rassemblement, ils participent à la recherche de solutions pour préserver les sites, contribuent au réarmement ou désarmement de la flotte, l'ouverture et la fermeture des sites isolées (archipel des Glénan, Fazzio, île Verte). Ils peuvent être à l'initiative de partenariats locaux (La Balise, l'APS34, ...) et prendre en charge avec les équipes de permanents l'organisation d'événements tels que le Challenge Pluri'elles ou encore les différents rallyes.

Ils sont également parties prenantes dans le dispositif Tremplin monitorat, recueillant les candidatures et participant à l'instruction des dossiers.

Les comités de secteurs contribuent également aux réflexions sur les rénovations ou les améliorations à apporter sur les sites. Concrètement, ils mettent à disposition leurs compétences et savoir-faire. Si leur action est avant tout locale, ils contribuent aussi par leur expertise aux travaux et aux réflexions menées au niveau national. C'est à ce titre qu'ils participent eux aussi activement aux travaux sur les Ambitions.

Ce sont ainsi plusieurs centaines de bénévoles tous azimuts, puisqu'ils peuvent être par ailleurs MDM, moniteurs, administrateurs qui se retrouvent régulièrement sur une base qu'ils connaissent parfaitement pour partager.



Des projets structurants pour l'association

→ Favoriser l'accès des femmes à nos stages et augmenter le nombre de monitrices

- Où en est la pratique féminine en 2024 aux Glénans ?

Stagiaires femmes 2024

39,7 % (vs 38,2 % en 2023 et 36,5 % en 2022)

Niveau 1

44,7 % (vs 43 % en 2023)

Niveau 4

28,4 % (vs 29,8 % en 2023)

En croisière

38,9 % (vs 37,1 % en 2023)

En voile légère

42 % (vs 41,1 % en 2023)

Focus juniors (15-17 ans)

42,7 % (vs 40,6 % en 2023)

Monitrices 2024

28 % (vs 25,7 % en 2023 et 24,8 % en 2022) tous supports et tous statuts confondus

Une disparité en fonction des supports mais une augmentation régulière en croisière :

En croisière :

25,4 % (vs 24,7 % en 2023)

En voile légère :

35,7 % (vs 28,5 % en 2023)

- **Les Stages 100 % féminin**

Destinée à encourager la pratique féminine de la voile, l'expérimentation 2022 des stages 100 % féminin, qui fut reconduite en 2023, attire toujours en 2024 même si le chiffre est stable de 2023 à 2024. Elles sont toujours nombreuses à découvrir les stages Glénans pour la 1^{ère} fois, 67% en 2024 versus 68% en 2023. L'expérience rassure et fidélise, 36% des stagiaires 2023 sont revenues en 2024 et 70% des stagiaires revenues ont opté pour une nouvelle expérience dans le cadre d'un stage mixte. Les indicateurs de satisfaction de la vie à bord demeurent sensiblement meilleurs pour les stages 100 % féminin versus les stages mixtes.



→ Augmenter le nombre de moniteurs-monitrices formés et accompagner leur parcours

En 2024, avec la nouvelle réforme du CQP-IV et un FPI en deux parties avec une semaine de formation en plus, nous observons une légère baisse (-6 %) du nombre d'inscrits en FPI (223 en 2024 vs 238 en 2023), mais 73 inscrits sur le FPI étape 2, le résultat global sur 2 ans reste satisfaisant. Rappelons que le nombre d'inscrits en FPI avait progressé de 15,5 % en 2023. Quant à lui, le nombre d'inscrits aux formations techniques de moniteurs et monitrices (N4FFV) reste stable entre 440 et 450 (441 en 2024 versus 445 en 2023). La mise en place de 2 dispositifs a très certainement contribué à maintenir ce niveau d'inscriptions :

- d'un côté, le FPI proposé depuis 2 ans à un tarif réduit est maintenu au même tarif tout en intégrant la semaine supplémentaire du FPI étape 2.
- d'un autre côté, le dispositif Tremplin Monitorat, conçu dans le cadre d'Ambition Bénévolat et destiné à permettre aux bénévoles engagés ayant acquis un niveau 3 ou en cours de validation de progresser rapidement vers le monitorat. Ce dispositif, lancé à titre expérimental en 2023, a été élargi en 2024. Ce sont 16 dossiers qui ont été présentés et retenus : *profils des candidats* : tous âges et toutes régions, 8 hommes et 6 femmes *provenance des propositions* : CS Archipel, CS Méditerranée et CS Paimpol 7 demandes pour la voile légère, 1 pour le windsurf et le reste pour la croisière. Tremplin monitorat se poursuit en 2025 pour accroître le nombre de moniteurs et monitrices bénévoles.

→ Généraliser la formation et sensibilisation aux VSS

Les engagements pris depuis 2022 se sont poursuivis sur l'année 2024 :

- L'organisation de séances de formation aux violences sexistes et sexuelles lors des Formations Pédagogiques Initiales, sur l'ensemble des modules de Formation continue ainsi que lors des formations BPJEPS et BPEEDD,
- Rappels des règles de vie à bord et sur les sites au démarrage de stage.



→ Les Ambitions

Ces ambitions sont pilotées par des administrateurs ou administratrices. Elles fonctionnent grâce à l'implication des représentants de toutes les instances bénévoles et salariées. Afin d'avancer sur des axes qui sont pour nous prioritaires, de nombreuses actions ont été mises en place dans le cadre des 3 ambitions rappelées dans le rapport moral :

• Ambition Bénévolat

Depuis 2021, l'axe stratégique du bénévolat au sein des Glénans s'est progressivement structuré, avec une volonté claire : fidéliser les bénévoles et favoriser leur engagement. En 2024, cette dynamique s'est renforcée avec l'élaboration d'une nouvelle feuille de route, validée par le Conseil d'Administration, visant à structurer et développer le bénévolat dans l'association.

Cette feuille de route repose sur plusieurs axes prioritaires, dont :

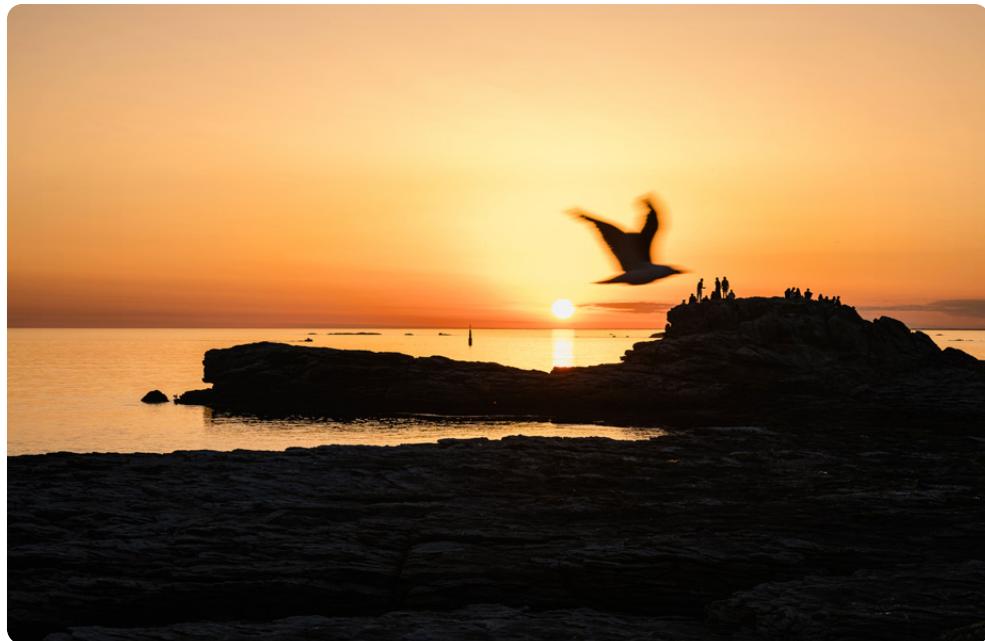
- La promotion du bénévolat via une meilleure communication
- La formalisation et la clarification des parcours bénévoles
- L'accompagnement et la formation des Maîtres de Maison (MdM), avec en 2024 la mise en ligne des postes disponibles et une formation en visioconférence avant la saison, dispensée par des MdM expérimentés
- Un travail sur le rôle, l'attractivité, etc des comités de secteur
- L'intégration des BSC dans notre communauté de bénévoles en clarifiant leur place au sein de l'association
- l'amélioration de l'accessibilité économique du bénévolat (cf Tremplin Monitorat)
- un travail spécifique est également engagé pour vitaliser les relations inter-bénévoles
- un questionnement sur comment mieux adresser les différents publics, notamment les jeunes
- un tableau de bord du bénévolat permettant le suivi d'indicateurs pertinents et de confiance sur le bénévolat

Pour mener ces travaux, des groupes dédiés sont constitués, et une large concertation est mise en place avec les instances existantes (CS, CEB).

• Ambition Environnement

Le groupe Ambition Environnement a poursuivi ses réflexions tout au long de l'année 2024. L'établissement d'une feuille de route est toujours en cours de construction pour adresser au mieux les enjeux d'une transition vers un monde bas carbone. L'objectif est, entre autres, de se doter d'outils d'élaboration d'une trajectoire et des suivis associés qui nous permettront, tant sur les aspects d'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre que de préservation de la biodiversité, d'assurer une continuité et une amélioration continue de nos pratiques en renforçant notre résilience. Plusieurs outils ou démarches sont actuellement à l'étude pour un déploiement courant 2025.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité de rejoindre le Parcours Océan de la Convention des Entreprises pour le Climat labellisé La Mer en Commun dans le cadre de l'année de la mer 2025. Ce programme, basé sur un process en intelligence collective, regroupant une cinquantaine de structures en lien direct ou non avec l'océan, a pour objectif de leur donner les clés de compréhension et de les accompagner dans la mesure de leurs impacts, dépendances, et vulnérabilités vis-à-vis de l'océan et du cycle de l'eau. Nous pourrons ainsi bénéficier de supports pratiques et d'un environnement favorisant la coopération avec les acteurs de notre filière ou plus largement. Cette participation nous permettra d'alimenter par ailleurs les réflexions d'Ambition Environnement et vice-versa.



• Ambition Diversité

Le groupe qui pilote cette ambition est constitué de membres de la communauté bénévole qui ont souhaité s'investir sur cette thématique, et de 3 salariés.

Il s'est réuni pour la 1^{ère} fois cet été et s'est attaché dans un 1^{er} temps à recenser l'existant avec une double entrée : lister les domaines sur lesquels l'association intervient, et préciser nos différentes modalités d'intervention (stages, séjours plus ou moins longs, formation, sensibilisation, ...)

Cet état des lieux a fait apparaître la multiplicité des initiatives plus ou moins confidentielles et formalisées menées par notre association. Il a permis également de poser un triple constat :

- Aujourd'hui, nous intervenons très majoritairement à travers la mise en place d'actions spécifiques à destination de publics spécifiques – handicapés, déficients visuels, publics atteints de pathologies lourdes – ou encore de publics qui pour des raisons économiques et/ou sociales sont très éloignés de la mer et encore plus de la voile.
- Nous n'avons que très peu d'actions/outils nous permettant de favoriser l'inclusion, par l'intégration de ces publics spécifiques dans notre offre de stages, et encore moins nous permettant de favoriser leur participation à nos activités bénévoles.
- Si ces projets sont nombreux et très divers, leur pérennité est toutefois plutôt fragile et repose bien souvent sur la bonne volonté d'une seule personne, celle qui a porté le projet au départ.

Fort de ces constats et d'une vision maintenant claire de l'existant, le groupe a débuté à la fin de l'année 2024 une réflexion visant à déterminer les axes sur lesquels il lui semble important d'engager l'association.



→ Innovation technologique et ambition sociale : le projet K.I.S.S

Le K.I.S.S, déjà évoqué l'an passé, est un trimaran éco-conçu qui a obtenu le Grand Prix de l'Innovation lors du dernier Salon Nautique en décembre 2022.

Le projet prévoyait la livraison d'un kit « K.I.S.S » dans 10 lycées volontaires, et la construction du bateau par les lycéens eux-mêmes, au sein de chaque lycée, sous la supervision d'un professeur référent et avec le soutien technique des Glénans.

5 lycées ont été livrés en 2023 (1^{ère} tranche) et 5 autres en 2024 (2^{ème} tranche), dont un lycée à Marie Galante. Les 10 lycées ont donc reçu les kits et sont à l'œuvre pour la construction. La formation nautique et environnementale inclut dans le programme s'est poursuivie cette année 2024 et 5 séjours sont encore programmés au printemps 2025.

Le bateau du lycée Guéguin de Concarneau (1^{ère} tranche) est déjà sorti des ateliers et a fait ses premiers tests de navigation avec succès, les élèves ont complété le kit en ajoutant un placage bois esthétique et impeccable sur le pont. 3 autres lycées devraient achever leur construction d'ici l'été 2025.

Le programme complet est pluriannuel, son terme est prévu en juin 2026 à l'occasion d'un rallye nautique entre les lycées.



La mer en partage ou les projets à vocation sociale

Destinés à développer des projets à fort impact social en particulier au profit de celles et de ceux les plus éloignés de la mer, de nombreux partenariats sont conclus ou poursuivis chaque année, dans un souci d'inclusion et d'ouverture au plus grand nombre. Parmi les plus significatifs, nous pouvons citer notre partenariat avec les établissements scolaires qui font partie du Réseau d'Éducation Prioritaire (Les Jeunes d'À Bord) avec cette année 13 séjours réalisés et un nouvel établissement partenaire, notre convention avec le Secours populaire français, l'accueil d'allocataires du RSA, l'accueil de jeunes dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de Missions Locales ou encore de jeunes relevant du champ du handicap.

Nous pourrions citer encore l'accueil de patients souffrant d'affection de longue durée (SSBE), le partenariat avec l'UNADEV pour la mise en place de stages à l'attention des mal voyants, l'insertion par la mer à travers le projet Marine Academy, et bien d'autres encore. Quels qu'ils soient et quels que soient les publics visés, ils viennent renforcer notre volonté de faire de la mer un espace d'émancipation, de partage, de solidarité et de construction collective. Les opérations qui suivent réalisées en 2024 et d'autres encore, génèrent de beaux moments d'échanges et de partage.

Projets	Publics	Réalisations 2024
Sport Santé Bien-Être GLENMAD	Personnes en rémission de cancer	<p>→ 12 personnes accueillies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cycle d'Activité Physique Adaptée (APA) terrestre avec l'association Activ'sport, - un cycle de 6 séances d'APA nautiques avec les Glénans (Paddle) achevé sur l'île de Bananec pour une découverte de l'Archipel.
PEP'S (Programme d'Épanouissement par le Sport)	Jeunes de 16 à 25 ans fléchés par les Missions Locales	<p>→ Objectif : redonner confiance par le sport. 20 jeunes accueillis</p>
Marine Academy	Jeunes agés de 18 à 25 ans, inscrits en Mission Locale ou demandeurs d'emploi de longue durée	<p>→ Objectif : découverte des métiers de la mer et construction d'un projet professionnel</p> <p>→ 16 personnes accueillies durant 3 mois</p>

Projets	Publics	Réalisations 2024
Les Jeunes d'À Bord	Éducation Nationale Scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire Secours Populaire Jeunes adultes en difficulté Mineurs non Accompagnés	<ul style="list-style-type: none"> → Objectif : découvrir la mer et pratiquer la voile. Vivre ensemble. Environnement → 3212 journées des stages réalisées avec ce réseau (vs 2755 en 2023) et 655 élèves et professeurs accueillis → 154 journées réalisées (vs 217 en 2023)
ADAPEI 44 Institut Médical Éducatif ARMOR de Nantes	Jeunes âgés de 14 à 24 ans, souffrant de troubles autistiques	<ul style="list-style-type: none"> → 3 sessions sur la base d'Arz en avril et septembre 2024 (parrainage de Sébastien MARSSET, coureur au large) → 13 mineurs accueillis avec leurs éducateurs → 20 jeunes adultes accueillis avec leurs éducateurs
UNADEV / Glénans Cécivoile	Déficients visuels	<ul style="list-style-type: none"> → Juin 2024 à Marseillan : stages en embarqué pour déficients visuels 8 personnes durant 5 jours (voyants et non-voyants)



Formation professionnelle

→ Formation Continue

La qualité des formations dispensées par notre centre de formation est indéniable, et reconnue. Ce qui nous a conduit à mettre en place en 2024 sur les bases des Glénans un total de 8 sessions de formation, qui ont permis d'accompagner 69 stagiaires à l'obtention d'une Certification de Qualification Professionnelle Initiateur Voile (CQP-IV). La réforme du CQP-IV a freiné en 2024 les financements par tiers payeurs, le diplôme n'étant pas inscrit au RNCP de décembre 2023 à avril 2024, ce ne sera plus cas en 2025.

→ Formation professionnelle

• Le CFA

Depuis l'ouverture du CFA Glénans, 3 cursus sont proposés par la voie de l'apprentissage sur une durée de 2 ans chacun. Les apprentis en formation sont majoritairement employés par l'association et quelques-uns sont employés par d'autres structures. 6 promotions sont actuellement en formation.

• BPJEPS Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)

- Promo 2023-2025 : 4 apprenti.e.s (3 femmes et 1 homme) ;
Employeurs : Les Glénans / SELLOR (Lorient)
- Promo 2024-2026 : 8 apprenti.e.s (7 femmes et 1 homme) ;
Employeur : Les Glénans et 2 employeurs hors Glénans :
SELLOR (Lorient) et Centre Nautique Pléneuf (Val André)

• BPJEPS Voile croisière

- Promo 2024-2026 : 7 apprenti.e.s (3 femmes et 4 hommes) ;
Employeurs Les Glénans et Sensation Nautique St Quay (Portrieux)
- Promo 2025-2027 : 8 apprenti.e.s (1 femme et 7 hommes) ;
Employeur : Les Glénans

• BPJEPS Voile multisupports

- Promo 2024-2026 : 6 apprenti.e.s (2 femmes et 4 hommes) ;
Employeur : Les Glénans
- Promo 2025-2027 : 5 apprenti.e.s (2 femmes et 3 hommes) ;
Employeur : Les Glénans

Les premières promotions d'apprenti.e.s se sont terminées en 2024. Concernant les BPJEPS EEDD, les 5 apprenti.e.s présenté.e.s à la certification ont tou.te.s été certifié.e.s. Les 6 apprenti.e.s en BPJEPS voile multisupports ont obtenu leur certification. Sur les 11 apprenti.e.s en voile croisière, 10 ont obtenu leur diplôme. Sur les 16 BPJEPS voile diplômés, au moins 10 d'entre eux poursuivent une collaboration avec Les Glénans pour la saison 2025.

Un BPJEPS en un an existe depuis de nombreuses années pour accueillir d'autres publics. En 2024 :

• **BPJEPS Voile croisière**

— 9 stagiaires, 5 femmes, 4 hommes.

Les 9 personnes ont obtenu leur certification.

• **BPJEPS Voile multisupports**

— 9 stagiaires ; 6 femmes, 3 hommes.

8 des 9 personnes ont obtenu leur certification.





Rapport financier 2024

par Pierre Bigot



Sommaire Rapport financier

- p. 38 Analyse du compte de résultat
- p. 42 Analyse du bilan
- p. 46 Budget 2025
- p. 47 Bilan et Compte de résultat 2024

Sur la base des informations connues au 11/02/2025

L'année 2024, en termes de volume d'activité est stable par rapport à l'année 2023 et conforme au budget. Un nombre de journées de stages équivalent sur les deux années (142 000) avec toutefois une hausse du nombre d'adhérents de 5%. Cela s'explique par l'augmentation d'inscriptions à des stages de durée plus courte notamment pour les groupes.

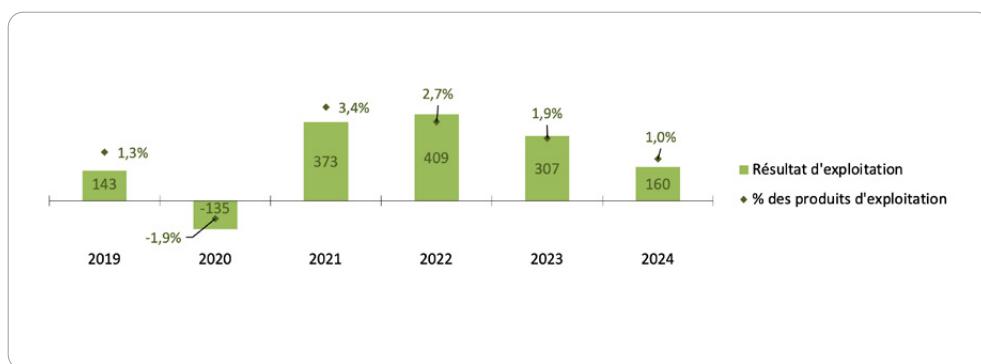
La hausse du chiffre d'affaires net est en ligne avec la hausse des tarifs (+1,12 % en moyenne). L'engagement bénévole global poursuit sa dynamique avec 25 250 journées dénombrées en 2024. (soit +17 % par rapport à 2023)



Analyse du compte de résultat

→ Résultat d'exploitation : +160 k€

Légèrement en retrait par rapport à l'année dernière, ce résultat s'explique par un maintien du chiffre d'affaires opérationnel et une inflation conjoncturelle des frais généraux. Les produits d'exploitation sont en hausse de 5 % par rapport à 2023 liés à des reprises de provisions.

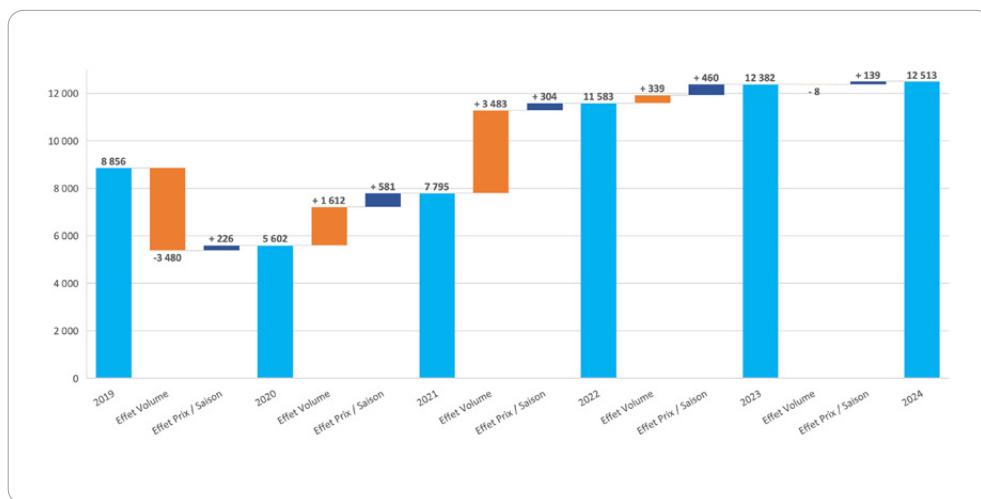


→ Chiffre d'affaires Stages et Croisières

Le graphique ci-dessous décompose le poste « Stages et Croisières net » réductions en séparant :

- les impacts volume = variation du nombre de journées de stage
- valeur = prix moyen de la journée, impacté par la politique tarifaire mais aussi par le poids relatif des saisons haute/moyenne/basse

On note que cette année, l'effet prix a permis de couvrir les hausses de charges récurrentes et exceptionnelles.

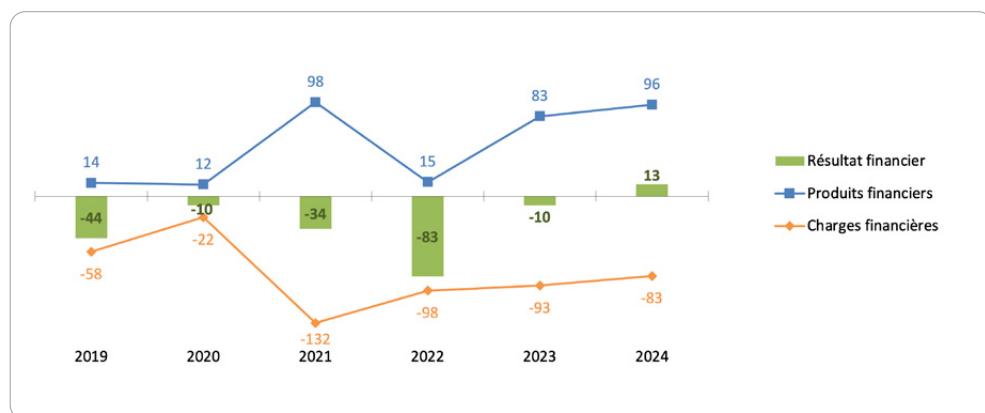


→ Secteur fiscalisé : 169 k€ de CA

Le chiffre d'affaires du secteur fiscalisé porte en plus des activités habituelles (permis bateaux et les droits d'auteur sur le Cours des Glénans) la délégation de service public signée avec la Mairie de Bréhat, s'élève à 169 k€ (soit 1 % des produits d'exploitation)

Compte tenu du volume de charges notamment sur le cours des Glénans, le résultat fiscalisé est déficitaire et ne donne donc pas lieu à impôt.

→ Résultat financier : +13 k€



Les charges financières sont essentiellement constituées des intérêts du PGE (Prêt Garanti par l'État) et des titres associatifs. Elles intègrent également les intérêts de l'emprunt pour les travaux de Marseillan et du Plan Investissement Avenir (PIA) mobilisé pour financer le projet de refonte du Système d'Information Organisationnel (SIO).

La poursuite de la hausse des taux de placement en 2024, combinée à une trésorerie importante sur l'exercice, a permis de dégager des produits financiers conséquents et d'afficher un résultat financier excéditaire.

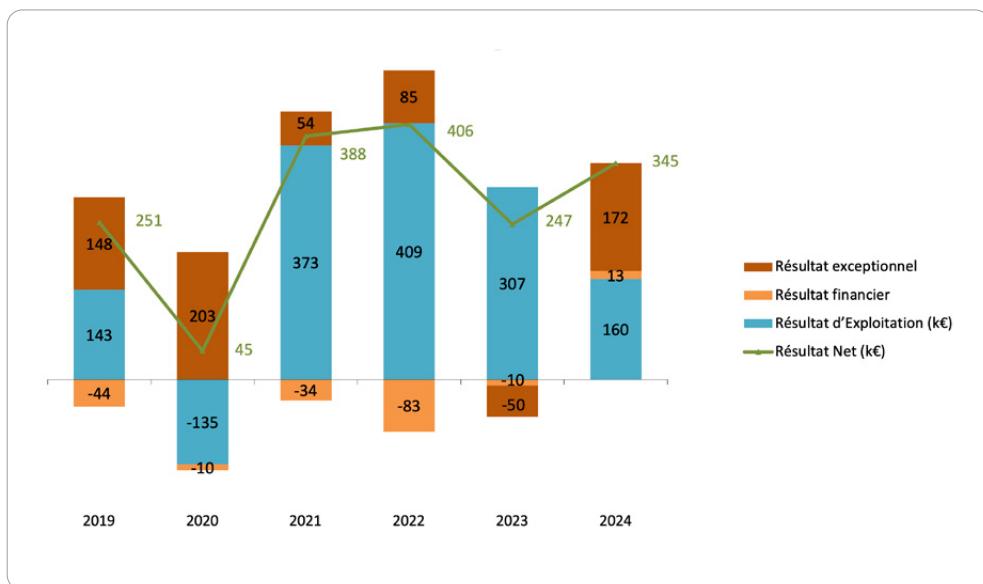
→ Résultat exceptionnel : + 171 k€



Les produits exceptionnels sont constitués des reventes de bateaux (117 k€), des reprises de provisions et de régularisations de comptes anciens.

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de dommages et intérêts versés et de régularisations diverses.

→ Résultat net comptable : + 345 k€



Le résultat net 2024 s'établit à 345 k€ et se constitue de la somme des résultats d'exploitation, financier et exceptionnels.

→ Contributions Volontaires en Nature (CVN) : 2 989 k€

Conformément aux nouvelles normes comptables ANC 2018-06, nous devons dorénavant valoriser dans notre compte de résultat les Contributions Volontaires en Nature dont le bénévolat (sans impact sur le résultat).

C'est ainsi que les 25 250 journées effectuées par nos bénévoles (Monitrices et moniteurs, MDM, CS, matérialistes, ...) sont valorisées au salaire d'entrée aux Glénans d'un moniteur voile, ce qui se traduit par 2 989 146 €.

C'est un montant très significatif, en hausse de 17% par rapport à l'année dernière, qui illustre la place et la mobilisation du bénévolat au cœur de notre modèle associatif.

On observe notamment une plus forte mobilisation des comités de secteur.

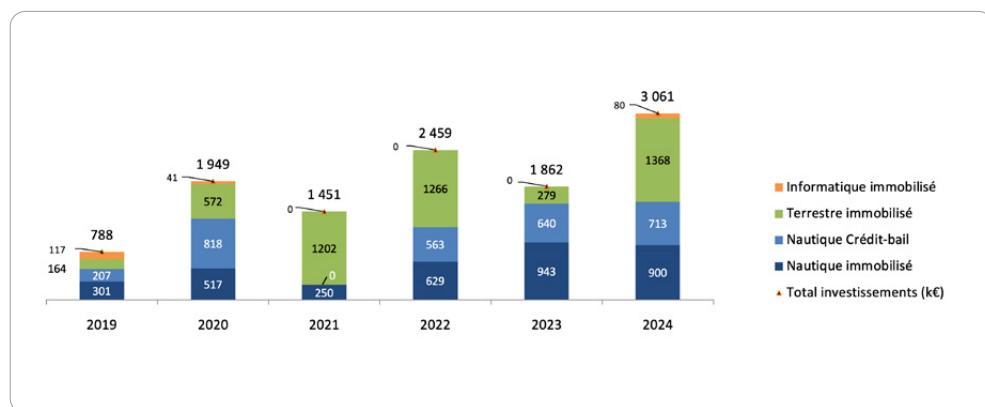


Analyse du bilan

Les principaux facteurs d'évolution de notre bilan sont les suivants :

1. Investissements 2024
2. Évolution de la Trésorerie
3. Évolution de notre désendettement
4. Évolution des fonds propres

→ Plan d'investissement : **3 061 k€**



36 % des investissements sont portés par les travaux de rénovation de Coz Castel et 53 % par les investissements nautiques dont 8 unités de croisière.

On observe une hausse de la proportion de nautique immobilisé. L'association se tourne en effet vers des bateaux d'occasion qui correspondent plus à ses besoins et qui ne peuvent être financés en crédit-bail.

La fin des travaux de Coz Castel est prévue pour fin février 2025, le coût global aura été de près de 2 M€.

→ Évolution de notre endettement

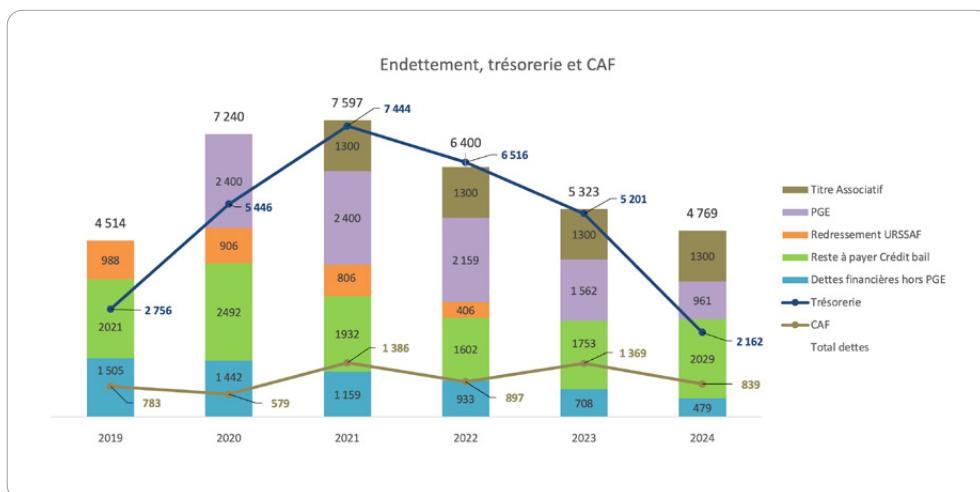
Notre endettement a quatre composantes :

1. Les dettes financières : cette source de financement reste intéressante car les taux sont bas

2. Le crédit-bail : utilisé pour financer les unités de croisière neuves, c'est un schéma de « location longue durée » du bateau auprès de la banque avec option d'achat. Cette dette ne figure cependant pas au bilan, les loyers payés sur les bateaux se retrouvent entièrement dans le compte de résultat

3. Le Prêt Garanti Par l'État (PGE) contracté en 2021 pour 2,4 M€

4. Les Titres Associatifs, levés en 2021 : 1,3 M€ au taux de 3,45 %, traités en quasi-fonds propres, dont le principal devra être remboursé en 2028 si les résultats cumulés sur la période 2021-2028 le permettent.



On remarque une baisse significative de la trésorerie.

La variation se décompose en 3 grands types de flux :

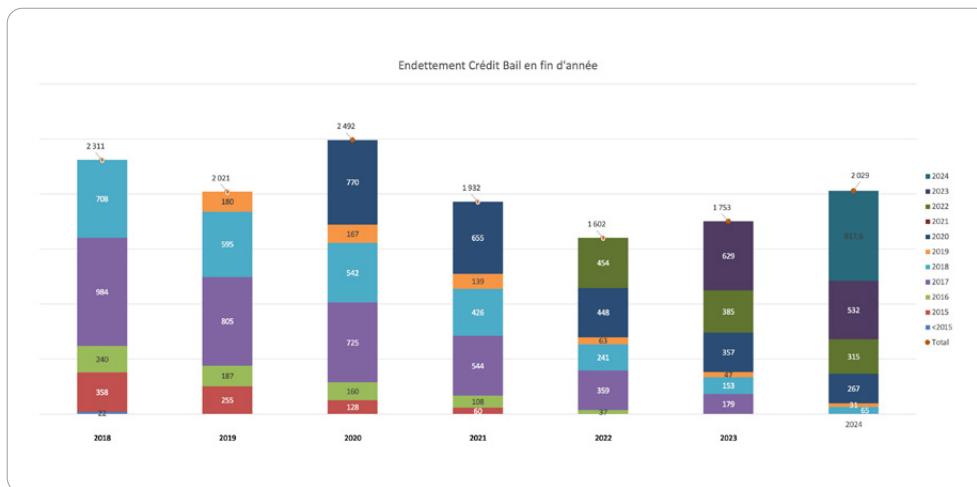
- **Exploitation** (Variation du besoin en fonds de roulement) : - 65 k€
- **Investissement** (nautique et immobilier) : - 2 243 k€
- **Financement** (remboursement des emprunts) : -731 k€

Les investissements (hors crédit-bail) ont été financés sur la trésorerie compte tenu de taux d'emprunts assez élevés sur l'exercice 2024.

Début 2025, l'association a fait le choix de refinancer une partie de ces investissements en contractant 2 emprunts de respectivement 1,2 M€ sur 15 ans et 950 k€ sur 5 ans.

Analyse dynamique du « reste à payer » crédit-bail

Le mode de financement des investissements nautiques par recours au crédit-bail, élément important de nos engagements financiers, n'apparaît pas dans le bilan mais figure en Annexe J de nos comptes annuels.

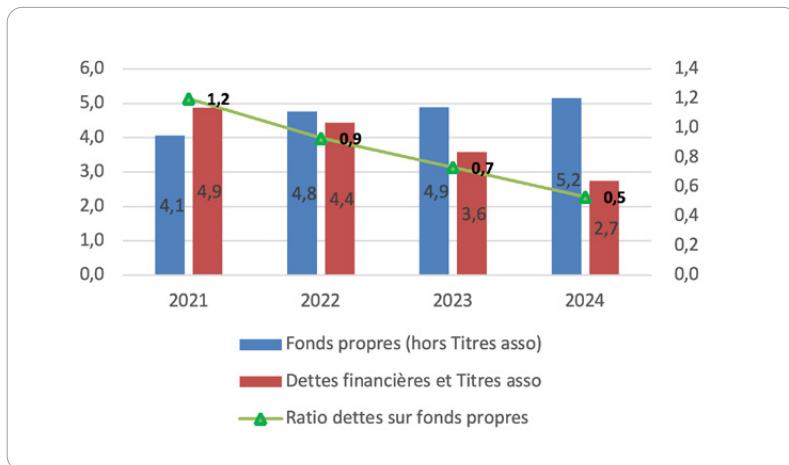


En 2024, 4 unités (4 Django) ont intégré la flotte par ce mode de financement, plutôt sur la seconde partie de l'exercice comptable. L'analyse de l'évolution de la flotte croisière doit désormais être couplée avec les unités d'occasion achetées en nom propre (4 cette année)



→ Fonds propres : 4 887 k€

On note une amélioration du ratio d'autonomie financière.



Conclusions & perspectives

Une année 2024 qui opérationnellement s'est bien déroulée, avec un niveau d'activité satisfaisant. La maîtrise des dépenses nous a permis de consolider un résultat en phase avec nos prévisions. Elle nous a permis de renforcer les indicateurs financiers de l'association. Retardés depuis plusieurs mois au regard des taux d'intérêt élevés, le Conseil d'Administration a souhaité renforcer notre trésorerie par des emprunts à hauteur de 2,1 M€. L'objectif est de rester en capacité de rembourser ses titres associatifs en 2028 conformément aux plans de financement définis en 2021.



Budget 2025

La dynamique de construction du budget 2025 a été orientée vers une stabilisation des activités avec des nouvelles charges fixes ce qui se traduit par un résultat net moins ambitieux que l'année précédente.

	2021 réel	2022 réel	2023 réel	2024 réel	2025 Budget
Produits d'exploitation	10 886	14 927	15 753	16 544	15 971
dont stages & croisières net réductions	7 795	11 583	12 382	12 513	13 054
dont cotisations	420	546	572	565	565
dont subventions d'exploitation	1 474	588	646	635	534
Charges d'exploitation	(10 513)	(14 519)	(15 447)	(16 384)	(15 837)
dont salaires et charges	(3 285)	(5 294)	(5 832)	(6 732)	(6 726)
dont entretien nautique	(1 159)	(1 502)	(1 224)	(1 058)	(1 009)
dont alimentation	(414)	(769)	(890)	(960)	(945)
dont crédit bail	(532)	(882)	(528)	(595)	(591)
Résultat d'exploitation	373	409	307	160	134
en % des produits	3,4%	2,7%	1,9%	1,0%	0,8%
Résultat Hors exploitation	15	(2)	(59)	184	40
dont plus-values sur les reventes de bateaux	58	94	113	112	157
Résultat Net	388	406	247	345	173

Investissements au budget pour 2025

- Croisière : 8 unités (1 150 k€)
 - Voile légère : 319 k€
 - Sécurité : 147 k€
 - Terrestre : 1 260 k€
- (dont 650 k€ en vue d'un éventuel rachat du « Lycée » de Paimpol)
- **Total : 2 876 k€**

Bilan et Compte de résultat 2024

→ Bilan actif au 31/10/2024

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 322 328	645 526	676 802	710 829
Frais d'établissement	289 678	96 559	193 118	196 044
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 032 651	548 967	483 684	514 785
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 708 962	13 811 524	7 897 438	6 635 406
Terrains	174 547	-	174 547	174 547
Constructions	11 357 626	7 645 562	3 712 064	3 904 375
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 852 608	6 165 962	2 686 646	2 185 569
Immobilisations corporelles en cours	1 324 181	-	1 324 181	370 915
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	648 945	-	648 945	614 455
Participations et Crédances rattachées				-
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	648 945		648 945	614 455
Total I	23 680 236	14 457 051	9 223 185	7 960 691
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	130 107	14 680	115 427	68 038
Crédances	1 874 532	125 258	1 749 275	1 879 273
Crédances clients, usagers et comptes rattachés	803 927	125 258	678 670	432 263
Crédances reçues par legs ou donations				
Etat et autres collectivités publiques	150 696	-	150 696	168 073
Autres	919 909	-	919 909	1 278 937
Valeurs mobilières de placement	1 338 255	-	1 338 255	4 642 979
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	823 534	-	823 534	558 395
Charges constatées d'avance	231 310	-	231 310	91 549
Total II	4 397 738	139 938	4 257 801	7 240 234
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	28 077 974	14 596 988	13 480 986	15 200 925

ENGAGEMENTS RECLUS

- Legs nets à réaliser :
- acceptés par les organes statutairement compétents
 - autorisés par l'organe de Tutel
- Dons en nature restant à vendre

→ Bilan passif au 31/10/2024

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	557 757	557 757
Fonds propres statutaires	1 524	1 524
Fonds propres complémentaires	556 232	556 232
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	379 398	379 398
Autres		
Report à nouveau	1 874 383	1 627 055
Excédent ou déficit de l'exercice	344 559,74	247 328
Situation nette (sous total)	3 156 097	2 811 537
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	2 003 321	2 075 455
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	5 159 418	4 886 992
AUTRES FONDS PROPRES		
Titres associatifs	1 300 000	1 300 000
Total I bis	1 300 000	1 300 000
FONDS REPORTÉS ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	172 341	76 192
Total II	172 341	76 192
PROVISIONS		
Provisions pour risques	439 461	956 043
Provisions pour charges	468 821	433 530
Total III	908 282	1 389 573
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 313 357	2 011 746
Emprunts et dettes financières diverses	133 333	266 667
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 006 065	1 652 553
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 547 544	1 507 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 375	6 883
Autres dettes	954 748	1 059 341
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	956 523	1 043 853
Total IV	5 940 945	7 548 168
Ecarts de conversion Passif (V)	-	
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + III bis + IV + V)	13 480 986	15 200 925

ENGAGEMENTS DONNES

→ Compte de résultat exercice
du 01/11/2023 au 31/10/2024

COMpte DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	564 502	571 608
Ventes de biens et services	13 802 582	13 526 374
Ventes de biens	220 712	237 525
Ventes de prestations de service	13 581 869	13 288 849
Produits de tiers financeurs	1 131 838	1 052 741
Concours publics et subventions d'exploitation	807 354	820 140
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	224 484	132 601
Mécénats		
Contributions financières	100 000	100 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	599 981	116 843
Utilisations des fonds dédiés	76 192	132 294
Autres produits	369 055	353 459
Total I	16 544 150	15 753 319
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 871 345	2 033 326
Variation de stock	- 47 160	- 6 999
Autres achats et charges externes	5 214 016	4 806 420
Aides financières	150 000	200 000
Impôts, taxes et versements assimilés	497 121	501 465
Salaires et traitements	5 042 791	4 412 668
Charges sociales	1 689 097	1 419 696
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 163 881	1 028 561
Dotations aux provisions	68 124	462 712
Reports en fonds dédiés	172 341	76 192
Autres charges	562 476	512 680
Total II	16 384 032	15 446 721
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	160 118	306 598
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	95 581	83 438
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Differences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	95 581	83 438
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	82 971	92 991
Differences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	82 971	92 991
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	12 610	- 9 553
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	172 727	297 045
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	101 663	3 265
Sur opérations en capital	117 238	114 048
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	60 000	-
Total V	278 901	117 313
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	101 565	106 340
Sur opérations en capital	5 503	690
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	60 000
Total VI	107 068	167 029
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	171 833	- 49 717
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VII)	-	-
Total des produits (I + III + V)	16 918 631	15 954 070
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	16 574 071	15 706 742
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	344 560	247 328
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	2 989 146	2 411 295
TOTAL	2 989 146	2 411 295
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	2 989 146	2 411 295
TOTAL	2 989 146	2 411 295



⌚ Les candidats au Conseil d'Administration



**Pierre
BIGOT**

“

Chères adhérentes, chers adhérents, Depuis mon premier stage sur l'archipel à 16 ans, l'honneur de faire parti des Glénans ne m'a jamais quitté. J'y ai découvert des amis de tous horizons, le plaisir d'évoluer en pleine nature et de contribuer au bien commun de l'association.

Moniteur hauturier, formateur, membre du Conseil de l'Encadrement Bénévole, administrateur puis trésorier, j'ai eu le plaisir de partager avec de nombreuses personnes des sujets tels que la création de nouveaux stages, la sécurité, la gestion financière de l'association et de son patrimoine.

Si maintenir une santé financière est nécessaire, c'est avant tout un moyen de développer nos ambitions avec sérénité. Parmi elles, le bénévolat est au cœur du projet associatif des Glénans. Pour réussir, il est essentiel de valoriser et de promouvoir les initiatives de nos bénévoles, de les former et de les accompagner dans leur engagement.

Je serai heureux de contribuer à la mise en place d'un plan d'action issue de la cartographie des risques, remettre à jour nos statuts et une réflexion sur notre patrimoine. Le soutien et le fonctionnement en symbiose avec les salariés de notre association sont primordiaux, et j'ai le plus grand respect pour toute l'équipe. Je serai très heureux de mettre mon expérience associative et mon enthousiasme au service de notre association, et de la faire grandir avec vous tous.

”

Contact : pierre.bigot123@gmail.com



**Benedetta
COLLINI**

“

Stagiaire, monitrice, formatrice, tour à tour membre du CEB, du CS Méd et du CA, j'aspire encore à me rendre utile aux Glénans.

Bref bilan pour celles et ceux qui ne me connaissent pas : j'ai participé à la commission sur le futur de la base de Bonif et à la commission 'international', j'ai participé au groupe de travail sur les e-topos du CEB, j'anime des rassemblements réguliers de bénévoles italiens, depuis quelques mois je copilote Ambition Diversité et le groupe de travail sur la stratégie. Dans ma vie personnelle, j'ai été chercheuse en littérature française et j'ai travaillé dans une ONG de sauvetage en mer ; je m'occupe maintenant de projets de recherche, principalement européens. Au cours de mes mandatures au CA, j'ai participé activement aux débats, et plus récemment j'ai pris davantage de responsabilités en tant que Vice-présidente. Dans ce cadre, je fais vivre le Fil d'Actu qui permet aux bénévoles engagés et aux salariés de mieux suivre la vie de l'asso.

Aujourd'hui, je me présente car j'ai à cœur de continuer à promouvoir une vision européenne pour les Glénans. Et surtout, pour que la vie en collectivité, qui comporte l'écoute, la tolérance et le respect réciproque, demeure le fondement de notre engagement bénévole et du plaisir de naviguer ensemble. Les valeurs marines, internationales et humanistes du projet des Glénans sont mes valeurs aussi bien que les vôtres. J'espère donc que vous continuerez à m'accorder votre confiance afin de poursuivre le travail commencé.

”



**Armelle
DÉCIRON**

“

Naviguant depuis l'enfance, c'est sur un stage junior que j'ai commencé aux Glénans, en 2002. J'y ai rapidement découvert la passion de la transmission, de la navigation comme du vivre ensemble, dans un cadre de mixité sociale, inépuisable source de rencontres et de partage. J'ai passé un monitorat croisière en 2011, et élu domicile à Paimpol pendant deux saisons pour encadrer, en bénévole comme en salarié. J'ai poursuivi sur des formations complémentaires en croisière sur différentes bases, et des stages en voile légère, me tournant aussi vers la régate et les voyages en mer.

Je n'ai cessé de revenir chaque année avec plaisir encadrer bénévolement quelques semaines. C'est avec passion que je continue à porter les valeurs de l'association, et à voir se former des équipages dans un esprit de bienveillance et de partage. Si je me présente aujourd'hui au Conseil d'Administration, c'est pour contribuer, à un niveau plus structurel, au partage de ces valeurs : le bénévolat, la mixité, l'accompagnement des encadrants, et la qualité des enseignements et des supports nautiques, dans l'esprit de respect, de partage et d'engagement, qui font le socle de l'association.

Responsable de projets au quotidien, j'aime travailler sur l'organisation et l'échange, pour faire face aux réalités économiques et contextuelles. Je me réjouis de pouvoir mettre ces compétences, ainsi que celles acquises lors d'autres expériences associatives, au service d'un nouvel engagement bénévole pour les Glénans.

”



**Augustin
GRIMPREL**

“

J'ai découvert les Glénans à 13 ans, c'est une association qui m'a construit et qui est devenue un fil rouge dans ma vie. J'ai eu la chance d'y naviguer sur tous les supports, principalement en catamaran et en croisière, sur presque toutes les bases. Mon engagement s'est renforcé au fil des années : je suis matérialiste et moniteur depuis près de dix ans maintenant, et formateur depuis trois ans. Après avoir animé des projets collectifs au Conseil de l'Encadrement Bénévole, je souhaite mettre au service du Conseil d'Administration ma connaissance de l'association ainsi que mes expériences professionnelles de construction d'équipe pluridisciplinaires.

L'évolution et la pérennisation de notre modèle associatif unique me tient particulièrement à cœur, autour de trois défis principaux selon moi : renforcer la coopération entre salariés et bénévoles ; pérenniser notre modèle d'encadrement bénévole – notamment face aux évolutions récentes du CQP ; et engager l'association dans des projets valorisant le vivre-ensemble et les liens collectifs au-delà de la simple « école de voile ».

Je suis convaincu que, collectivement, nous pouvons faire perdurer la magie des Glénans en développant l'association autour de son identité singulière et de ses valeurs qui résonnent profondément avec les besoins de notre monde. C'est avec enthousiasme et engagement que je me tiens prêt à œuvrer pour notre association au sein du Conseil d'Administration.

”

Contact : augustin.grimpel@gmail.com /
06 81 72 54 17



**Alexandra
GROSSMANN**

“

C'est avec enthousiasme que je présente ma candidature au CA des Glénans ! Je suis consultante indépendante en conduite du changement en Belgique et en France. J'accompagne les organisations dans leurs transitions : élaboration de la stratégie, définition de l'approche de transformation et mise en œuvre, ateliers collaboratifs, formation, communication, diagnostic & amélioration de la gouvernance... Dans chaque contexte, l'objectif est de mener les parties prenantes à bon port ! L'appel à candidatures est arrivé à un moment opportun. Je finalise une formation en gouvernance chez Guberna (référence belge en gouvernance ESG) pour obtenir la certification « Administrateur indépendant ». En tant que responsable de la commission « Développement Durable » au sein du CA du Brussels Royal Yachting Club (BRYC), club nautique niché sur le canal près du Port de Bruxelles, je pilote actuellement notre démarche pour obtenir la certification « Pavillon Bleu » d'ici à début 2026. Enfin, petit clin d'œil, je viens d'achever un stage de Spécialisation manœuvres à Marseillan (décembre-janvier), et je prévois d'autres stages Glénans pour préparer le brevet Chef de bord et un convoyage du bateau familial vers Marseille en 2026. Grâce à mes compétences transversales et mon engagement pour la voile et la durabilité, je suis convaincue et serais ravie de pouvoir jouer un rôle significatif dans votre CA !

Contact : a.grossmann@outlook.be
+32 4 77 23 67 13

”



**Olivier
GUTT**

“

Je suis adhérent des Glénans depuis bien longtemps, ce qui m'a amené progressivement à devenir moniteur de croisière, en espérant transmettre une bonne connaissance et expérience de la mer, élément immuable dans un monde qui évolue.

Je me suis ensuite intéressé au fonctionnement de l'association ; les Glénans ont connu une crise de gouvernance, dont les effets s'estompent, mais dont il est impératif de déterminer clairement les causes, et y remédier.

En effet, les relations personnelles entre les bénévoles et les salarié.e.s sont excellentes et chaleureuses, et une des qualités que j'y apprécie.

A cette fin, je crois que mon ancienne activité professionnelle, de magistrat et de spécialiste en fonctionnement des entreprises, pourrait être utile.

Je veux aider à résoudre cette situation, vraisemblablement en accélérant la révision de statuts, chantier qui dure depuis trop longtemps.

Contact :
olivier.gutt@gmail.com
+32 4 75 46 64 37

”



**Quentin
HIRON**

“

Penfret, 2012. Comme beaucoup d'entre nous, j'ai été saisi par ma première expérience aux Glénans. L'avez-vous aussi été, par ce récit de la collectivité, du vivre ensemble, de l'échange, du respect de l'autre et de l'environnement ? Voilà ce qui m'anime, ce que je souhaite partager, comme stagiaire, mdm et aujourd'hui bld sur l'Île d'Arz. Chaque jour je réalise combien notre association est, par son objet comme par son échelle, un formidable tremplin pour porter auprès du plus grand nombre ces valeurs qui nous animent tous. La voile est le support idéal pour appréhender ces richesses, au travers du sport et du dépassement de soi ; elle montre aussi, depuis l'océan comme depuis les sites exceptionnels qui accueillent nos bases, combien notre environnement est fragile et nécessite toute notre attention ; elle montre enfin ce qui peut encore évoluer dans nos interactions entre les un.e.s et les autres.

Je souhaite me mettre au service de cette mission fondamentale des Glénans : créer et recréer du lien, inclusif et durable. Ayant déjà vécu des expériences dans la gouvernance d'association, je suis conscient des enjeux associés. Je souhaite aussi mettre à profit dans ce projet mes précédentes expériences d'engagement bénévoles ou professionnelles en faveur de la bascule écologique. Enfin, je pense que mon statut de bld peut apporter un certain regard sur la vie des bases et de leurs occupant.e.s, stagiaires, bénévoles, salarié.e.s.

”



**Olivier
LAURENT**

“

Je suis Olivier Laurent, belge 59 ans vivant en France, ex-cadre de Danone, ayant pris une retraite anticipée suite à un handicap visuel partiel.

Adhérent des Glénans, je navigue depuis 45 ans. Mon expérience a permis à ma passion de survivre au handicap et à continuer à naviguer avec limitations.

Les Glénans m'ont offert la possibilité de continuer grâce à l'encadrement sécurisant .

Tous les moniteurs que j'ai rencontrés m'ont demandé et convaincu de rentrer dans l'organisation afin de lui apporter mon expérience du handicap et ainsi ouvrir le champ des possibles à des pratiquants qui n'ont, à aujourd'hui, que peu d'accès à l'asso. J'ai quelques pistes que j'ai consignées brièvement dans le document joint.

Fort de 25 ans de projets, je sais que leur réussite est tributaire du poids qu'ils ont pour l'organisation.

Créer un programme de stage et formation qui soit accessible au Handicap, nécessite un sponsoring fort au niveau du directoire de l'association, tout autant qu'une implication opérationnelle portée par les bases. C'est le duo indispensable pour y parvenir.

C'est pourquoi je pose ma candidature aux élections des nouveaux membres du conseil.

Contact : +33 6 03 22 18 22

”



Jean-Sébastien LECOMTE

“

Je me permets de vous adresser ma candidature pour rejoindre le CA des Glénans. Mon parcours et mes motivations sont profondément en lien avec les valeurs de votre association, et je suis convaincu que mes compétences et mon engagement pourront y apporter une contribution utile.

Mon expérience de moniteur de voile au Glénans, depuis maintenant trois ans, m'a permis de m'imprégner de la philosophie fondatrice de Philippe et Hélène Viannay, axée sur la transmission, la pédagogie et la liberté dans l'apprentissage. Au-delà de la voile, je partage cette vision de l'éducation et de l'engagement qui fait de cette association un lieu unique de rencontre et de partage.

Âgé de 57 ans, je suis chercheur au CNRS dans le domaine des sciences des matériaux. Après plusieurs années de pratique, je ressens aujourd'hui le besoin d'élargir mes horizons professionnels et personnels en m'investissant davantage dans des missions à vocation collective. Ma position actuelle me permet d'avoir une vision plus large de l'enseignement et du partage de l'expérience. Je cherche à accompagner des projets, à enrichir des démarches collectives et à donner de ma personne pour les causes auxquelles je crois. Je suis déjà membre actif du CA de la société savante MECAMAT (mécanique des matériaux), où je suis également secrétaire du bureau. Cette expérience me permet de mettre en pratique mes compétences en gestion associative, en gouvernance et en organisation de projets.

”



Dorothée SCHEVENEELS

“

Encore plus qu'hier, il est essentiel, vital même que les Glénans, cette structure qui permet de réellement expérimenter le vivre ensemble et de faire société, existent ! J'ai eu la chance de la découvrir par le plus grand des hasards en tant que stagiaire, bénévole et intendant. Quel chamboulement et quelle incroyable expérience de remettre en question nos certitudes, nos présupposés et nos habitudes.

Les Glénans c'est, au-delà d'une école de voile, un lieu d'apprentissage : celui des compétences nautiques, environnementales, sociales et générationnelles. C'est un terrain de jeu, un laboratoire qui se renouvelle chaque semaine où tout est à réécrire : partager du temps, de l'expérience, apprendre, créer des souvenirs, découvrir. Et surtout être qui on veut être.

C'est pour ces raisons que je candidate comme administratrice. Pour soutenir et prendre une part active dans le développement des projets liés à la dimension école de vie, sans négliger les deux autres qui y sont intimement liées. C'est un tout, dont chacune des composantes s'enrichit et se complète. En tant que psychopédagogue, je suis sensible aux projets qui permettent à toutes et tous quel que soit le parcours, les difficultés, la condition physique, d'expérimenter, d'être mis en déséquilibre et ce, pour apprendre.

Je serai attentive au fonctionnement de nos instances, à la fluidité entre toutes ses parties prenantes, à la coopération, à l'enrichissement mutuel, au partage d'expérience et en leur représentativité.

”

Contact : dorothee.scheveneels@gmail.com /
+32 496 97 38 72



Mélody VAEREWYCK

“

Bénévole depuis plus de 10 ans, je me présente aujourd’hui aux élections au Conseil d’Administration des Glénans. Comme beaucoup, j’ai commencé par effectuer un premier stage de découverte de la croisière, en 2014. En dehors de la découverte du monde de la voile, j’ai été fascinée par ce fonctionnement associatif basé à 90 % sur du bénévolat. L’engagement, l’échange, le sport, l’environnement, la transmission de compétences et le partage sont des valeurs qui m’animent depuis de nombreuses années. C’est donc naturellement que j’ai souhaité très rapidement m’engager en tant que bénévole. Au sein du comité de secteur mais aussi en tant que maîtresse de maison. Le bénévolat, au cœur du fonctionnement des Glénans, est un engagement qu’il faut défendre et pérenniser.

Valoriser l’engagement à court, moyen et long terme du plus grand nombre c’est aussi permettre un accès à chacun au monde de la mer et au monitorat. C’est avec cette conviction profonde que je souhaite mener mon action au sein du Conseil d’Administration. Dans mon quotidien, en tant que Principale d’un collège, je défends et j’impulse une dynamique éducative basée sur la bienveillance, l’intelligence collective et le travail d’équipe. Habituelle à la gestion humaine, pédagogique et financière d’une communauté éducative en perpétuelle évolution, je pense avoir les qualités requises pour collaborer à la gestion d’une association. Présidente de plusieurs associations par le passé, je connais le milieu associatif et ses enjeux. Je souhaite pouvoir représenter les attentes en termes de gestion, de communication et de valeurs des adhérents qu’ils soient stagiaires ou bénévoles en lien avec les salariés et les apprentis.

Contact : melomars2000@yahoo.fr / +33 6 18 96 54 38

”



⟨ Informations pratiques ⟩

Une Assemblée Générale à la Mairie du 16^{ème} arrondissement de Paris et simultanément sur les bases, le 29 mars 2025 à partir de 14 h



Le lieu

Mairie du 16^{ème} arrondissement
71 avenue Henri Martin 75016 Paris
Salle de la Rotonde / rez-de-chaussée

Pour s'y rendre

en métro

Ligne 9 : Station Rue de la Pompe
(environ 5 minutes à pied)

en RER

RER C : Station Avenue Henri Martin
(environ 3 minutes à pied)

en bus

Lignes 52 et 63 : Arrêt Pompe -
Mairie du 16^{ème} (à proximité immédiate)

en voiture

Stationnement : Places payantes
disponibles dans les rues adjacentes.
Parking public : Parking Kléber -
Trocadéro situé au 65 Avenue Kléber.

... et simultanément sur les bases

Cette Assemblée Générale sera
également **retransmise en direct sur**
les différentes bases qui vous accueilleront
dès 10 h pour un temps d'échange.

Les comités de secteur, des administrateurs
et les équipes salariées vous accueilleront
sur Arz, Concarneau, Marseillan et
Paimpol pour partager avec vous ce temps
fort de l'association. Pour obtenir plus
d'informations, vous pouvez contacter
le Comité de Secteur :

CS Archipel :

cs.archipel@glenans.asso.fr

CS Arz :

cs.arz@glenans.asso.fr

CS Méditerranée :

cs.mediterranee@glenans.asso.fr

CS Paimpol :

cs.paimpol@glenans.asso.fr

Et pour le vote ?

Vous pourrez voter à la mairie
du 16^{ème} arrondissement de Paris
le jour de l'Assemblée Générale.
Le matériel nécessaire (bulletins,
enveloppes ...) sera présent sur place.

Vous pourrez voter par correspondance
en envoyant le bulletin (p. 61) dès
réception du Courrier et jusqu'au
3 avril 2025 (cachet de la poste faisant
foi). **Pour voter il faut être à jour de ses**
cotisations 2024 et 2025. Pour prendre
connaissance du règlement de la
commission électorale, [cliquez ici](#).
Le dépouillement aura lieu le 11 avril
et la proclamation des résultats
le lendemain, soit le 12 avril 2025.

Assemblée Générale 2025

L'ordre du jour

- 1. Présentation du rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier, présentation des comptes 2024 et lecture du rapport du Commissaire aux comptes**
- 4. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes**
- 5. Temps d'échange**
- 6. Informations des instances bénévoles**
- 7. Les délibérations proposées à l'AG**
- 8. Présentation des candidats**

Délibérations proposées au vote lors de l'Assemblée Générale du 29 mars 2025

1. L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.
2. L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier du trésorier, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.
3. L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes approuve les comptes pour l'exercice 2024 et prend acte qu'ils se soldent par un résultat net bénéficiaire de 344 560 €, et propose de l'affecter en report à nouveau.
4. Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'Assemblée Générale décide d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.
5. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte et approuve le projet de budget 2025 adopté lors du Conseil d'Administration du 16 octobre 2024.
6. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat de commissaires aux comptes du Cabinet Forvis Mazars pour une durée de 6 exercices (2025-2031)

Assemblée Générale 2025

Comment voter ?

Lors de l'AG, il vous est demandé votre avis sur la politique menée par les dirigeants de l'association pendant l'année écoulée. Ainsi, le rapport moral mais aussi le rapport financier qui présente la situation financière de l'association à la fin 2024 seront soumis à votre approbation. Un certain nombre de délibérations sont également proposées au vote. Vous aurez pu en prendre connaissance dans ce numéro.

L'AG est aussi l'occasion de renouveler le quart du Conseil d'Administration. C'est VOUS qui les élisez ! Seize candidats se présentent cette année. L'Assemblée Générale est un temps fort de la vie de l'association et votre participation est très importante pour son bon fonctionnement. C'est l'occasion de poser toutes vos questions sur l'association et sa politique générale. **Vous pourrez voter directement lors de l'Assemblée Générale de Paris. Le matériel nécessaire sera à disposition. Pour le vote par correspondance, vous devez impérativement utiliser le bulletin de vote présent dans ce courrier.**

Pour voter par correspondance (à la condition d'être à jour de vos cotisations 2024 et 2025 si nécessaire, pour la cotisation 2025, envoi du bulletin d'adhésion ou achat de votre cotisation sur le site internet des Glénans), **vous devez envoyer deux enveloppes :**

La première enveloppe contiendra le bulletin de vote (page suivante) et ne portera aucune autre mention ;
La seconde enveloppe, dans laquelle on glissera l'enveloppe cachetée contenant le bulletin de vote ainsi qu'**une feuille libre portant vos nom, prénom et numéro d'adhérent**. Celle-ci permet d'assurer le secret du vote conformément à l'article 7 des statuts de l'association.
Elle devra être adressée au plus tard le 3 avril 2025 (cachet de la poste faisant foi) **à la Commission électorale des Glénans, quai Louis Blériot - 75781 PARIS CEDEX 16.**

Le bulletin de vote ci-dessous comprend 2 parties :

1. Le rapport moral, le rapport financier et les délibérations proposées à l'AG pour lesquels vous devez vous prononcer pour, contre ou vous abstenir.

2. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 16 administrateurs élus. Il est renouvelé chaque année par quart. Cette année, 4 postes d'administrateurs sont à renouveler. Les personnes suivantes constituent les membres élus du Conseil d'Administration des Glénans jusqu'à l'Assemblée Générale du 29 mars 2025.

- **BERTRAND Sarah** / 2022 - 2026
- **BIGOT Pierre** * / 2021 - 2025
- **CASSET Charles-Yves** / 2023 - 2027
- **COLLINI Benedetta** * / 2021 - 2025
- **DARCHAMBEAU Laura** / 2024 - 2028
- **GEORGE Xavier** * / 2021 - 2025
- **ISRAËL-JANIN Claude** * / 2021 - 2025
- **JEAN Eliane** / 2022 - 2026
- **LEGRAIN Jeanne** / 2022 - 2026
- **OLIVAUX Marc** / 2024 - 2028
- **PEREGO Éric** / 2023 - 2027
- **PHILIPPE Thierry** / 2023 - 2027
- **ROBERT Mathilde** / 2024 - 2028
- **SCHIEBEL Serge** / 2022 - 2026
- **VALIERGUE Alice** / 2024 - 2028
- **VALLES Olivier** / 2023 - 2027

Les administrateurs sortants ont leur nom suivi d'un astérisque (*)

Assemblée Générale 2025

Bulletin de vote

1

Délibérations proposées au vote lors de l'Assemblée Générale du 29 mars 2025 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.

Pour Contre Abstention

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier du trésorier, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.

Pour Contre Abstention

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes approuve les comptes pour l'exercice 2024 et prend acte qu'ils se soldent par un résultat net bénéficiaire de 344 560 €, et propose de l'affecter en report à nouveau.

Pour Contre Abstention

Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'Assemblée Générale décide d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Pour Contre Abstention

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte et approuve le projet de budget 2025 adopté lors du Conseil d'Administration du 16 octobre 2024.

Pour Contre Abstention

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat de commissaires aux comptes du Cabinet Forvis Mazars pour une durée de 6 exercices (2025-2031)

Pour Contre Abstention

2

Élections au Conseil d'Administration, 4 sièges à pourvoir, 11 candidats par ordre alphabétique (voir p. 50) :

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> BIGOT Pierre | <input type="radio"/> HIRON Quentin |
| <input type="radio"/> COLLINI Benedetta | <input type="radio"/> LAURENT Olivier |
| <input type="radio"/> DÉCIRON Armelle | <input type="radio"/> LECOMTE Jean-Sébastien |
| <input type="radio"/> GRIMPREL Augustin | <input type="radio"/> SCHEVENEEELS Dorothée |
| <input type="radio"/> GROSSMANN Alexandra | <input type="radio"/> VAEREWYCK Mélody |
| <input type="radio"/> GUTT Olivier | |

Cochez obligatoirement 4 noms. Tout bulletin surchargé ou comportant un nombre inférieur ou supérieur de noms, sera considéré comme nul (décision du CA du 16/06/2012). Le bulletin n'est valable que pour le vote par correspondance.

Rappel

Vous devez utiliser deux enveloppes :

- **La première enveloppe** contiendra ce bulletin de vote et ne portera aucune autre mention ;
- **La seconde enveloppe**, dans laquelle vous glisserez l'enveloppe cachetée contenant le bulletin de vote ainsi qu'une feuille libre portant vos nom, prénom et numéro d'adhérent. Celle-ci permet d'assurer le secret du vote conformément à l'article 7 des statuts de l'association. **Elle devra être adressée au plus tard le 3 avril 2025 (cachet de la poste faisant foi) à la Commission électorale des Glénans, quai Louis Blériot 75781 PARIS CEDEX 16.**

Une question sur les procédures de vote ou sur l'organisation de l'AG ? N'hésitez pas à la transmettre à la secrétaire de l'association : **Éliane JEAN, secretariat.ca@glenans.asso.fr**

Appel à cotisation 2025

À retourner à : Les Glénans, quai Louis Blériot 75781 Paris Cedex 16
 e-mail : stagiaires@glenans.asso.fr

[Prendre ma cotisation
en ligne, ici.](#)



Association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique

Nom

Prénom

N° d'adhérent E-mail

Adresse

.....
Code postal Ville

Pays

vous prie d'enregistrer :

- ma cotisation 2025 d'un montant de 34€
- mon don à l'association Les Glénans de € (déductibilité fiscale de 66 % du montant)
- soit un total de €

paiement par :

- chèque virement carte (Visa, Mastercard, Eurocard)

N° carte
.....

Date d'expiration

Date Signature :

Membre adhérent



Nom

Prénom

Numéro



En bref...

Les actus des Comités de Secteur



Concarneau

Du côté Concarneau - Archipel, le 1^{er} CS de l'année, c'est à dire l'ouverture de Penfret, s'est déroulé du 15 au 26 février. Pour 16 des participants.tes, c'est une première expérience de comité de secteur. Pour rester informer de nos évènements tout au long de l'année, l'abonnement à la mail liste se fait via un formulaire d'inscription sur Instagram. Sinon vous pouvez nous joindre à notre adresse mail : cs.archipel@glenans.asso.fr On espère vous voir aussi nombreux·ses tout au long de cette année 2025.

À bientôt sur les îles,
CS archipel



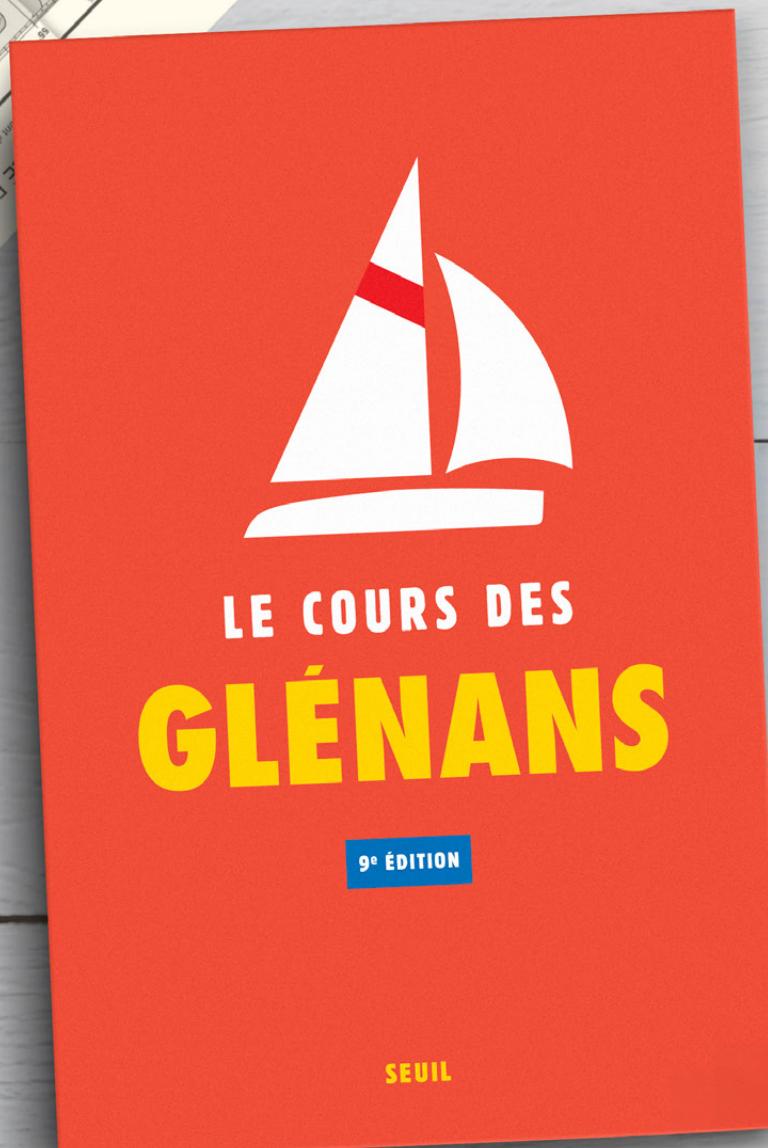
Arz

Le premier grand rendez-vous du Comité de Secteur de l'Île d'Arz aura lieu le 1^{er} et le 2 mars 2025. La principale activité sera le réarmement de la flotte légère et l'accueil des nouveaux bénévoles inscrits que nous espérons nombreux.

Arzement vôtre,
CS Arz

La nouvelle édition du Cours des Glénans, pleine de nouveautés !

Retrouvez-le sur toutes nos bases ainsi que sur
notre boutique en ligne : www.glenans.asso.fr/boutique



Parmi les
nouveautés
de la 9^e édition :

- La navigation sur foils
- Les cyclones tropicaux
- Antifoulings,
construction, propulsion :
les alternatives écologiques
- La vie d'équipage :
prévenir les discriminations
- Le spi asymétrique
- Mieux naviguer en
respectant l'environnement

Relié / Plan simplifié

Format : 15 x 23 cm

1 072 pages en couleur

1 500 dessins et photographies

Couverture souple et plastifiée

Prix adhérents : 48€

(prix public : 62€)

Croisière

14^e Rallye Nautique de Paimpol

du 17 au 19 mai 2025

à Paimpol

18^e Rallye Nautique des Entreprises

du 24 au 26 mai 2025

à Concarneau

10^e Rallye Nautique des Belges

du 6 au 9 juin 2025

à Concarneau

9^e Rallye Nautique de la Rentrée

du 13 au 15 septembre 2025

à Concarneau

21^e Challenge Pluri'Elles

du 20 au 22 septembre 2025

à Marseillan

Voile légère

Fun Cup

du 9 au 11 mai 2025

à Concarneau

Le calendrier des événements Glénans 2025

plus d'infos sur www.glenans.asso.fr/evenements



Secteur Concarneau / Archipel

contact : Manon FAYARD, Présidente
cs.archipel@glenans.asso.fr

Secteur Arz

contacts : Patricia PEZERAT
et Christelle CLAVEREAU,
Co-présidentes
cs.arz@glenans.asso.fr

Secteur Paimpol

contact : Jérémie LOUCHET, Président
cs.paimpol@glenans.asso.fr

Secteur Méditerranée

contacts : Hélène ENSUQUE
et Guy BRUNET, co-présidents
cs.mediterranee@glenans.asso.fr

Les Comités de Secteur

plus d'infos sur www.glenans.asso.fr/benevolat

Directrice de la publication

F. Angaud

Responsables de la rédaction

J.-M. Decoeyere, F. Essirard

Création graphique et réalisation

www.pariskyoto.com

Rédaction

F. Angaud, P. Bigot, E. Jean,
J-Y. Lefebvre, M. Olivaux

Crédits photos

M. Bardy, J-L. Carli, G. Dedeurwaerder,
Lizzart Production, M. Viezzer

Les Glénans
quai Louis Blériot 75781
Paris cedex 16
tél. : 09 70 26 44 00

www.glenans.asso.fr



**Le Courrier
des Glénans**